

Maghreb Canada Express

D'un Continent à l'Autre...



Vol. XI, N° 04, AVRIL 2013 (Dépôt légal: 2550843 - ISSN 1708-8674) www.maghreb-canada.ca Tél.: 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

**BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?**
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738
Courriel: badre@northestmortgages.com
514 680-4674

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



SAFA VOYAGES
Titulaire d'un permis du Québec

Meilleurs tarifs pour le Moyen-Orient, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Réservez dès maintenant pour l'été 2013

أخصائي في أسفار العمرة والحج

Forfait Omra Semaine de Relâche
Départ 28 février 2013 à partir de : **1990 \$**

Forfait Omra Ramadan
Départ 22 juillet 2013 à partir de : **4250 \$**

Forfaits Hajj
Départ 4 octobre 2013 à partir de : **5900 \$**
(Par personne en occupation quadruple)

TOUTES SORTES DE VISAS POUR L'ARABIE SAOUDITE

1400, Sauvé-Ouest, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C5
Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

SALAM
ABDEL SALEH EL WERFALLI PREND SOIN DE VOTRE VOITURE

- Électrique Auto & Mécanique Générale;
- Electronic Diagnostics, Complete Car Care;
- Entretien complet de votre véhicule;
- Européennes, Japonaises, Américaines.

1445, Rue Soucy, Loc. 4, St-Hubert (Qc), J4Z 1A3
Tél: 450-658-8884 Cell: 514-885-4353 Fax: 450-462-4652

Fu Ton Prix

FUTON, MATELAS, ENSEMBLES DE CUISINE, CAUSEUSES, ÉTAGÈRES, MEUBLES NON PEINTS...

POUR VOS MEUBLES :
2319, des Ormeaux, Montréal-Est, H1L 4X2
Téléphone : 514-564-9667

POUR L'ÉLECTROMÉNAGER :
3889, Sainte-Catherine Est, Montréal, H1W 3P9
Téléphone : 514-220-9819

*Pas de cadeaux, pas de voyage
Mais Rien que le Bon Prix!*

**VOUS AVEZ
LA MARCHANDISE ?**
**NOUS AVONS
VOS CLIENTS !**

Votre publicité sur
Maghreb Canada Express
En couleurs à partir de seulement
39 \$

En Noir et Blanc à partir de seulement
29 \$

Ces rabais sont accordés sous certaines conditions.
Pour plus d'infos
514-576-9067

À lire dans la Page 3

Comme l'attente du Dreamliner est en train de tourner, mondialement, au cauchemar,



La RAM passe à l'Action

Travaux du 3ième Forum international sur la migration

Lancés en présence du ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger (MRE), Abdellatif Maâzouz, du wali de la région Tadla Azilal, gouverneur de la province de Beni Mellal, Mohamed Fanid, du gouverneur de la province de Fkih Ben Salah, Noureddine Ouabbou, les travaux du forum se sont étalés sur 2 jours et ont débouché sur plusieurs recommandations...

Lire Pages 11 et 12.

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

L'AUTRE BOUT DE LA LORGETTE

- Le Qatar : Cette machine à fantômes.....P4
CANADA

- Revenu Québec inaugure son nouveau centre de services à Shawinigan.....Page 5

- Nouveaux projets de recherche en santé personnalisée.....Page 7

MAROCAINS DU MONDE

- L'état de la recherche sur la migration au MarocPages 8-9

PAGE ÉCONOMIQUE

- Canada : Faits saillants du budget fédéral - 2013-2014.....Page 15

PAGES CULTURELLES

- Littérature marocaine au-delà des frontièresPage 17

- La littérature Marocaine d'expression française dans le mondePage 18

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

- Syrie : Silence, on tue !.....Pages 20-21

VIE COMMUNAUTAIRE

- Associations en AcronPages 22-23

DALMA
immigration

Daniel Mallette, Président
Membre de la Société Canadienne de l'immigration;
Ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'immigration du Québec.

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1989

- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires

Adresse: 390, Notre-Dame Ouest, suite 400, Montréal (Qc) H2Y 1T9 Canada.
Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

Première consultation gratuite!

www.dalma.ca

D'un continent à l'autre

Afin que l'attente du Dreamliner ne devienne pas un cauchemar, la RAM passe à l'action !



Par Abderrahman El Fouladi

Le Boeing 787 (Dreamliner), cet avion du futur (comme son constructeur se plaisait de le qualifier) était supposé consommer 20% de moins que ses semblables, coûter 30% de moins en frais de maintenance et émettre 20% de moins en CO2. Mais rien ne laissait supposer qu'un jour, il va venir à bout de la patience de ses acquéreurs... à 100% !

Force est de constater que Boeing peine à transformer le rêve en réalité, et, une série de difficultés techniques ont obligé le constructeur à repousser les dates de livraison... Toujours plus loin dans le temps !

Le rêve est en voie de devenir un cauchemar

Et pas seulement pour le constructeur. Mais aussi pour ce club sélecte des 10 compagnies aériennes qui ont passé des commandes fermes de cet avion futuriste ! Et surtout pour bon nombre, parmi elles, qui ont décidé de surseoir à la rénovation des cabines de leur flotte destinée à être clouée au sol ou vendue !

La Royal Air Maroc (RAM) fait partie de ce club et était supposée recevoir le premier des 5 avions commandés (dont un en option) dès 2010.

Septembre 2010, Boeing fait part à la compagnie marocaine de son incapacité de respecter le calendrier de livraison. Un nouveau calendrier fut donc établi et validé par la RAM le 14 septembre 2010.

La livraison fut repoussée de 6 mois.

Mais à l'échéance de la date de livraison, un autre délai de six mois fut demandé. Et c'est ainsi que de 6 mois en six mois, le premier Dreamliner n'atterrit à l'aéroport Mohammed V qu'en juin 2012. Et encore : Ce n'était qu'un prototype en tournée mondiale.

Lors de cette escale promotionnelle, on affirma que « le premier avion arrivera vers la fin 2014, tandis que le reste est attendu entre 2015 et 2016 ».

C'était compter sans le sort qui s'acharne sur cet avion où les pannes électriques se succèdent: Des avions de la Japan Airlines, de United Airlines et de Qatar Airways en ont souffert. Toujours le même problème de générateur électrique et de batteries !

Du nouveau sur les lignes de l'Amérique du Nord desservies par la RAM d'ici le mois de Mai 2013

Est-ce ce problème électrique (qui laisse présager d'autres retards de livraison) qui a poussé la RAM à changer son fusil d'épaule pour satisfaire une clientèle se plaignant de plus en plus du manque de confort à l'intérieur de ses avions long-courrier ?

Une chose est cependant certaine : La compagnie marocaine a décidé de réaménager l'intérieur des cabines pour tous ses Boeing 767 desservant l'Amérique du nord (Montréal et New York), et ce, au plus tard d'ici le mois de mai 2013.

De source digne de foi, ce réaménagement ne fut pas décidé plus tôt justement à cause de l'attente du Dreamliner !

L'attente de 4 ans pour procéder au réaménagement s'expliquerait par le fait que Boeing n'aurait pas avisé la RAM de ce retard de livraison d'une façon claire et précise (en terme de durée) mais envoyait l'information du report au début de chaque semestre !

La RAM semble faire se devoirs...

Les principaux aménagements prévus sur les Boeing 767 concernent :

- ♦ Le revêtement de la totalité des sièges économiques et "classe affaire" en cuir,

- ♦ des sièges plus spacieux avec des écrans individuels offrant des films, des infos, des documentaires, des jeux...
- ♦ L'amélioration de la qualité des repas;
- ♦ L'installation de nouvelles toilettes.

Le premier avion de cette série est déjà en opération. Il a effectué son premier vol Casablanca - Montréal (Aller-retour) le 5 mars dernier.

Certains passagers doivent-ils faire leurs devoirs, eux aussi ?

Durant l'un de ces premiers vols, un petit enfant criait à crever les tympans de sa pauvre maman.

Celle-ci, pour le calmer, lui donna sa fourchette qu'il semblait convoiter. Et l'enfant de se mettre à poignarder l'écran individuel qu'il avait devant lui... Peut-être pour embrocher Tom qui n'a pas pu être à la hauteur devant Jerry !

Une hôtesse de l'air qui fut au mauvais moment et au mauvais endroit, attira l'attention de la maman sur le massacre. Et Celle-ci de lui répondre en fronçant les sourcils : "Mais voyons donc ! Ce n'est qu'un enfant!"

Bah, passons !

Comme on peut le voir sur la photo ci-dessous, les ingénieurs de Boeing ont résolu le problème des écrans individuels pour les premières rangées en leur appliquant un bras pivotant et escamotable.

Un autre "Ce n'est qu'un enfant" (visiblement anti dessins animés et anti-jeux vidéos) avait pris quant à lui ce bras pour une balançoire et... Bonjour les dégâts !

Comme cet enfant est quelqu'un de bien intégré dans la société canadienne (côté embonpoint), la goupille d'arrêt céda. Résultat ? Au simple poids de l'avant bras, l'écran pivota et atterrit sur la jambe du voyageur !

Et, si la tendance se maintient, les cabines rénovées vont aller rejoindre le Dreamliner sous peu pour amplifier le cauchemar de certains !

© Une production

MAGHREB CANADA EXPRESS

"D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi

elfouladi@videotron.ca

CONTACT ET PUBLICITÉ

info@maghreb-canada.ca

Tel. (514) 576-9067

CHRONIQUEURS

Mostafa Benfarès, Ph.D.

(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Fayrouz Fawzi, doctorante,

(Canada)

Abdeljalil Zaidane, chercheur,
Université Mohammed V,

(Maroc)

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), et ce, depuis sa fondation en juillet 2003.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : www.maroc-canada.ca et réagissez à tous nos articles

L'autre bout de la lorgnette

Le Qatar : Cette machine à fantasmes. Et... Ça marche !

Doha 1915, le Cheikh Abdullah ben nasser al-Thani, qui vient de se libérer de l'occupation turque est reconnu par les Britanniques sur-le-champ. Ce n'est pas un hasard si Londres soutient la famille al-Thani.



Par Mustapha Bouhaddar

Les Anglais louchent sur l'Emirat avec l'appui de sa dynastie installée au Qatar depuis deux siècles.

Ils vont pouvoir signer dès 1916 un protectorat en contrepartie d'une protection de l'armée de sa gracieuse majesté.

Petite émirat, le pays obtient néanmoins en 1935 une concession d'exploitation des nappes du pétrole enfouies dans les sous-sols. La compagnie pétrolière du Qatar décroche en effet une concession de 75 ans ; une véritable manne lorsque cinq ans plus tard, on découvre des gisements de très haute qualité : la richesse de l'émirat est en marche.

Mais le jackpot du Qatar c'est l'indépendance, la Grande Bretagne annonce qu'elle va quitter son protectorat à la fin de l'année 1971.

De Bahreïn à Oman les différents cheiks pensent alors créer une seule entité. Mais les Qataris se lassent vite de l'intervention des huit autres émirats, et demandent une

autonomie totale pour Doha. Résultat : le pays est connu internationalement, et les Français débarquent aussitôt en quête d'affaires juteuses.

L'argent qui coule à flot

David Beckham une star du ballon rond, la dernière acquisition du PSG et de son propriétaire le Qatar. Football, Palace, Entreprise du CAC 40 ou Banlieues défavorisées, le Qatar multiplie ses investissements en France, et partout dans le monde. Shopping et diplomatie business sans frontières.

Il faut dire que le Qatar est richissime, cet Emirat grand comme la Corse dispose de la troisième réserve mondiale de gaz naturel. Le Qatar ne connaît pas la crise, le pays est en plein développement entre modernité et tradition.

Avec ses investissements à l'étranger, et l'organisation de la coupe du monde de football en 2022, il s'achète une image de marque. Car le Qatar veut s'imposer comme un interlocuteur de premier plan sur la scène internationale, et sortir de l'ombre du puissant voisin saoudien.

Paradoxe, le Qatar qui échange aussi bien avec Israël qu'avec les États-Unis finance en même temps des groupes islamistes.

Le Hamas dans la bande de Gaza, et les frères musulmans en Égypte. Un généreux donateur qui a également armé les rebelles en Libye, en Syrie et au Mali. On s'interroge encore sur le financement des djihadistes par Doha.

Comment expliquer ces contradictions du Qatar ?

L'Emirat a-t-elle une stratégie globale pour élargir sa zone d'influence ? Simple opportunisme commercial ou prosélytisme religieux ? Les investissements du Qatar sont les bienvenus en France, et cette dernière en réclame davantage.

Le Qatar avec ses 200 mille qataries de souche n'a pas de pauvres. Ce pays manque cruellement de ressources humaines, et c'est pour ça qu'il s'intéresse aux banlieues françaises.

Il y a trois personnages très importants au Qatar : L'émir Hamad bin Hamad al-Thani, le fils du précédent émir qui a viré son père en 1995. La femme de ce dernier qui se prénomme Cheikha Moza bint Nasser al-Misnad qui joue un grand rôle politique dans le pays. Et pour finir le Premier ministre Hamad ben Jassem, qui est le Talleyrand, l'éminence grise, l'homme des basses besognes qui a un carnet d'adresses international, et qui représente l'émir dans tous les coins du monde. Ce dernier est convaincu qu'on peut tout acheter avec l'argent y compris les hommes.

C'est juste une question de prix.

Il l'a prouvé en achetant le club mythique de la capitale française : Le PSG.

Mais l'ambition du Qatar est mondiale, car il a investi une grande fortune en Angleterre, et dans de très nombreux pays y compris les États-Unis.

Traumatisé par le sort de Saddam

Husseïn, le Qatar a des alliances avec les pays du monde entier.

Au Qatar, il n'y a pas de pauvres, l'emploi est garanti à vie pour les nationaux. C'est aussi le paradis des contribuables, les impôts n'existaient pas, les sociétés doivent acquitter un impôt sur le revenu à taux fixe de 10%.

Si un Qatarien ne souhaite pas travailler, il reçoit une allocation de 2000 euros par mois.

Quand ils travaillent dans l'administration publique, 95% des nationaux occupent des postes dans les secteurs gouvernementaux. On leur assure un salaire mensuel de plusieurs milliers d'euros. Un instituteur qatarie peut gagner entre 6000 et 8000 euros par mois.

Quand un jeune couple se marie, il reçoit une parcelle de terre gratuite de l'État. Pour bien démarrer dans la vie on lui donne 40 mille euros. On lui donne aussi l'argent nécessaire pour meubler sa maison et on lui offre un 4X4.

Mais c'est difficile d'avoir des ambitions planétaires quand on manque de ressources humaines, et c'est le cas du Qatar. Le premier ministre qatarie sait ce qui lui reste à faire : acheter les ressources humaines. Car après tout, on peut tout acheter, il suffit d'y mettre le prix.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : www.maroc-canada.ca et réagissez à tous nos articles

Québec

Revenu Québec inaugure son nouveau centre de services au complexe Jacques-Plante à Shawinigan

Revenu Québec est heureux d'inaugurer aujourd'hui son nouveau centre de services à Shawinigan, dans le complexe Jacques-Plante. L'aménagement de ces nouveaux bureaux permettra l'embauche de 50 nouveaux employés, ce qui portera à 130 le total des emplois créés depuis octobre 2011 par Revenu Québec à Shawinigan.

Le ministre responsable des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, M. Yves-François Blanchet, et le président-directeur général de Revenu Québec, M. Gilles Paquin, ont procédé à l'inauguration officielle du centre en présence du député de Saint-Maurice, M. Luc Trudel, et du maire de Shawinigan, M. Michel Angers.

Les nouveaux espaces de travail de Revenu Québec, qui occupent une superficie de 2 510 m², ont été aménagés afin de répondre aux besoins particuliers d'équipes affectées au recouvrement fiscal et aux services à la clientèle liés à la prestation électronique de services. Le complexe Jacques-Plante a été retenu à la suite d'un appel d'offres public lancé en janvier 2012 par la Société immobilière du Québec (SIQ). Comme le prévoit la politique de développement durable de la SIQ, les nouveaux espaces de travail respectent les critères écologiques établis par le Conseil du bâtiment durable du Canada en vue de l'obtention de la certification LEED.

« Cette décision de Revenu Québec d'accroître sa présence à Shawinigan s'inscrit dans ses objectifs d'améliorer de façon continue la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises, de mettre à profit le savoir-faire des ressources humaines en région et d'atteindre les cibles de récupération fiscale fixées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire », a déclaré M. Blanchet.

L'ajout de ce nouveau bureau à Shawinigan représente un apport économique annuel d'environ dix millions de dollars. Revenu Québec, qui a aussi un bureau à Trois-Rivières, offre désormais plus de 365 emplois en Mauricie.

« Revenu Québec se réjouit de contribuer au développement économique de la Mauricie, notamment par l'embauche de résidents de cette région. Nous sommes fiers de compter sur leurs compétences et de les accueillir au sein de notre équipe », a souligné M. Paquin.

Revenu Québec joue un rôle clé pour le gouvernement du Québec notamment en percevant les impôts et les taxes, mais aussi en réalisant des activités de recouvrement ainsi que de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal. Par ailleurs, la qualité des services demeure au cœur des préoccupations et des engagements de Revenu Québec, qui désire simplifier et faciliter les démarches des clientèles en leur offrant des services accessibles, efficaces et conviviaux afin de favoriser le respect de leurs obligations fiscales.

Source : Revenu Québec

COLLÈGE SOR

POUR UN ACCÈS RAPIDE À L'EMPLOI

2700, Rachel Est,
Montréal, H2H 1S7 (métro Frontenac)

Tél. (514) 525-5551
(514) 525-3777

www.collegeessor.com

ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN PHARMACIE : stage, placement, LabXpert

AIDE-ÉDUCATRICE : 1 mois, RSG/45 H, Carte RCR, document empêchements judiciaires, stage, 2 attestations, **Profitez d'un service de placement en 3 volets.**

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES : en 2 semaines, stage, carte RCR, carte PDSB, service de placement garanti par le collège.

Également disponible : DEP, AEC, **Assistante dentaire**, coiffure, **auxiliaire familiale**, cours de langues (anglais, français, espagnol...), RCR, PDSB

La ministre Diane De Courcy souligne le lancement de la Semaine d'actions contre le racisme

MONTREAL, le 21 mars 2013 /CNW Telbec/ - La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane De Courcy, a souligné le lancement de la 14e édition de la Semaine d'actions contre le racisme en invitant les Québécoises et les Québécois à participer en grand nombre aux activités qui se dérouleront cette année autour du thème Embaucher pour intégrer.

« Avec ce thème, la Semaine d'actions contre le racisme rappelle que l'accès au monde du travail constitue pour les personnes nouvellement arrivées au Québec une condition essentielle à leur inté-

gration au sein de la société », a déclaré la ministre Diane De Courcy.

Pour des milliers de personnes venues des quatre coins du monde, la recherche d'un emploi stable et stimulant représente le plus important défi à relever en matière d'intégration. Miser sur les compétences, la créativité et le savoir-faire propres à cette main-d'œuvre représente un véritable gage de prospérité pour les entreprises québécoises.

Rappelons que la Semaine d'actions contre le racisme est née en 2000 de l'initiative de six organismes québécois, dans le contexte de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination

raciale. Proclamée par l'ONU en 1966, cette journée a été instaurée afin d'inciter la communauté internationale à intensifier ses efforts en vue d'éliminer toutes les formes de discrimination raciale.

« Je souhaite que, cette année, le dialogue débouche sur des initiatives concrètes et innovantes pour soutenir l'intégration de tous les talents à notre prospérité économique », a conclu la ministre Diane De Courcy.

SOURCE : Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française.

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)

Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384, boulevard Jean-Talon Est, #105, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)

45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ

Instructeurs qualifiés et expérimentés

Cours jour, soir, fin de semaine; Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen

EXAMEN

Canada / Diversité

La Ville de Montréal s'engage à poursuivre ses efforts afin de promouvoir l'égalité et l'inclusion

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale & Lancement de la 14e édition de la Semaine d'actions contre le racisme

Madame Mary Deros, responsable des communautés d'origines diverses au comité exécutif de la Ville de Montréal, et M. Frantz Voltaire, président de la Semaine d'actions contre le racisme, ont souligné le 21 mars dernier à l'hôtel de ville la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. En plus de mettre en lumière les efforts déployés par l'administration municipale afin de lutter contre le racisme et la discrimination, l'événement soulignait la 14e édition de la Semaine d'actions contre le racisme, qui se tient cette année du 21 au 31 mars, et qui a pour thème *Embaucher pour intégrer*. Pour l'occasion, Mme Deros et M. Voltaire étaient accompagnés de M. Germain Amoni Nikowe, président du Conseil interculturel de Montréal.

« Au fil des ans, la Ville de Montréal a posé des gestes concrets afin de favoriser l'inclusion et de lutter contre la discrimination sous toutes ses formes. Qu'il s'agisse de la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale, adoptée en 1989, ou de la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et

l'inclusion, adoptée par le conseil municipal en 2004, le principe d'équité entre les citoyennes et citoyens de la métropole a toujours été une priorité pour l'administration municipale. J'espère de tout cœur que cette Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale favorisera diverses initiatives visant à prévenir la discrimination et je souhaite aux organisateurs de cette 14e édition de la Semaine d'actions contre le racisme un vif succès », de déclarer Mme Deros.

Mentionnons que le conseil municipal a réitéré l'importance qu'il accordait à la Déclaration du 21 mars - Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, lors de son assemblée du 18 mars dernier, renforçant ainsi les valeurs et les principes qui contribuent à guider l'administration municipale dans le choix de ses politiques, ses programmes et ses actions.

« Depuis ses débuts, il y a maintenant quatorze ans, la Semaine d'actions contre le racisme garde le cap sur un objectif fondamental : travailler pour une société non raciste, juste et équitable. Il est urgent d'agir

pour contrer toute forme de discrimination, incluant le profilage et la marginalisation. Lutter contre le racisme, c'est notre engagement », d'ajouter M. Voltaire.

Embaucher pour intégrer C'est sous le signe de l'égalité en matière d'embauche, de maintien et de promotion en emploi, que la Semaine d'actions contre le racisme se tient jusqu'au 31 mars, à Montréal et aux quatre coins du Québec. Expositions, rencontres et conférences seront autant d'occasions de se pencher sur les enjeux entourant l'intégration des personnes immigrantes et des minorités visibles sur le marché du travail et d'explorer les multiples raisons pour lesquelles cette intégration est un impératif au développement économique du Québec.

La Ville mène depuis plusieurs années de nombreuses actions visant à promouvoir l'inclusion et à cultiver l'harmonie entre les Montréalais de toutes les origines. La Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion, adoptée en 2004, et la Charte montréalaise des droits et des responsabilités, adoptée l'année suivante, sont des exemples

probants de cette volonté de lutter contre la discrimination sous toutes ses variantes.

L'événement qui s'est tenu aujourd'hui à l'hôtel de ville a également été l'occasion de présenter une partie de l'exposition *Le raciste, c'est l'autre !* qui permet au grand public de découvrir 20 caricatures créées par des caricaturistes québécois, canadiens et internationaux. Cette exposition incite le visiteur à se poser la question suivante : Comment la caricature peut-elle se mettre au service de la lutte contre le racisme et l'intolérance sous toutes ses formes ? L'exposition sera présentée dans le Hall d'honneur de l'hôtel de ville jusqu'au 31 mars 2013.

Pour obtenir de plus amples informations sur la 14e édition de la Semaine d'actions contre le racisme, veuillez consulter le site Web suivant :

<http://www.inforacisme.com/>

Source : Sarah Shirley
Cabinet du maire et du comité exécutif.

Lu pour vous : Petit manuel du travail autonome – Conseils et témoignages

Être travailleur autonome, c'est un état d'esprit et, dans la plupart des cas, un choix de vie. Au Québec aujourd'hui, près de 550 000 personnes seraient leur propre patron, seraient des travailleurs autonomes.

Pour un gouvernement, être un travailleur autonome, c'est une définition du statut de son travail

Voici celle du ministère du Revenu du Québec :

Du point de vue fiscal, le travailleur autonome est une personne qui, en vertu d'une entente verbale ou écrite, s'engage envers une autre personne, son client, à effectuer un travail matériel ou à lui fournir un service moyennant un prix que le client s'engage à lui payer. Le travailleur autonome peut aussi posséder un commerce ou être vendeur à commission.

Il n'existe aucun lien de subordination entre le travailleur autonome et son client. Il n'y a aucune relation d'employeur à employé, comme c'est le cas pour un salarié.

En général, le travailleur autonome

- assume ses propres dépenses ;
- prend lui-même les risques financiers inhérents à son travail ;
- fournit son propre matériel, mais il n'est pas tenu d'exécuter lui-même les travaux ; - peut avoir des employés ou faire appel à des travailleurs autonomes ;
- détermine lui-même l'endroit où le travail doit être accompli de même que ses horaires de travail.

Bref, il est indépendant. Fin de citation.

Mais, comment devient-on travailleur autonome ? Est-ce un choix de vie adapté à tout un chacun ? Qu'en est-

il de l'insécurité de la prochaine source de revenu à venir ?

Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, deux travailleuses autonomes, journalistes, auteures, toutes deux sans employeur unique mais avec des clients, se sont penchées sur leur réalité, sur ses défis et sur les avenues de cette façon de gagner sa vie de plus en plus populaires.

Vient de paraître aux Éditions La Presse, le « Petit manuel du travail autonome – Conseils et témoignages » de Judith Lussier et Martine Letarte. 208 pages de points de convergence et de différences, de lieux communs et de mythes déboulinés quant au statut de travailleur autonome.

Surtout, on y trouve des conseils pratiques, faciles à mettre en place pour bien réussir, améliorer et, pourquoi

pas, lancer sa carrière de travailleur autonome.

Si le statut de travailleur autonome apparaît changeant, fluide et insécurisant, il n'en demeure pas moins que les avantages sont nombreux!

En plus de bénéficier d'avantages fiscaux, ce travailleur est libre de gérer son temps.

Le fait de maîtriser son propre mode de production et ses outils peut lui épargner plusieurs désagréments que vit un travailleur salarié.

Le travailleur autonome contrôle l'exécution du travail, ses heures de travail et sa description de tâches.

Pour bien réussir comme travailleur autonome, il faut nomment du talent, du temps, du jugement et être capable de prendre des décisions.

Source : Radio Canada.

Canada / Fédéral

Nouveaux projets de recherche en santé personnalisée

Les Canadiens atteints d'une maladie débilitante profiteront sous peu de nouvelles approches de traitement personnalisées grâce au travail de chercheurs des quatre coins du pays et à l'appui financier du gouvernement fédéral.

L'honorable Christian Paradis, ministre de l'Industrie, a annoncé, le 26 mars dernier, un investissement de 38,8 millions de dollars pour financer huit projets de recherche au Québec, dans le cadre d'une annonce nationale faite par l'honorable Gary Goodyear, ministre d'État (Sciences et Technologie) et Mike Lake, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie.

« Notre gouvernement reconnaît que la génomique est une science au cœur de la bioéconomie mondiale et qu'elle offre de multiples avantages sociaux et économiques, a dit le ministre Paradis. Grâce à nos investissements en recherche appliquée en génomique, nous stimulons la capacité canadienne d'innovation, tout en créant des emplois et en favorisant la croissance économique à long terme. Ces projets peuvent transformer la prestation des soins de santé au Canada, améliorer la pratique clinique, découvrir de meilleurs traitements, obtenir de meilleurs résultats pour les patients et rendre le système de santé plus efficace et plus économique. »

Les projets de recherche font partie d'un important concours en génomique et en santé personnalisée d'une valeur de 150 millions de dollars mené en partenariat par Génome Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Dix-sept projets au total obtiendront un financement. Leur valeur individuelle varie de 3 à 13 millions de

dollars. Les projets se concentreront sur l'application de la génomique pour que des traitements et des thérapies puissent être adaptés aux patients dans des domaines aussi variés que l'épilepsie, l'autisme, le VIH/sida, le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies neurologiques rares et les accidents vasculaires cérébraux, pour ne nommer que ceux-là. Ces projets seront dirigés par certains des meilleurs chercheurs et des meilleures équipes du Canada, dans des établissements universitaires du Québec. Les projets de recherche approuvés porteront sur les sujets suivants : Médecine personnalisée pour le traitement de l'épilepsie (Patrick Cossette, Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal) Biomarqueurs génomiques et épigénomiques associés au glioblastome pédiatrique (Nada Jabado, Centre universitaire de santé McGill) Immunothérapie anticancéreuse personnalisée (Claude Perreault, Hôpital Maisonneuve-Rosemont) iGenoMed (Consortium de médecine génomique des MII) : Transformer les découvertes génétiques en une approche personnalisée pour le traitement des maladies intestinales inflammatoires (John Rioux, Institut de cardiologie de Montréal) PEGASUS : Génomique personnalisée pour le dépistage prénatal de l'anéuploïdie à l'aide du sang maternel (François Rousseau, Université Laval) Outils novateurs de la chimio-génomique pour de meilleurs ré-

sultats dans les cas de leucémie myéloïde aiguë (Guy Sauvageau, Institut de recherche en immunologie et en oncologie) Stratification personnalisée des risques pour la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein (Jacques Simard, Université Laval) Stratégies de médecine personnalisée visant le diagnostic moléculaire et le traitement ciblé des maladies cardiovasculaires (Jean-Claude Tardif, Institut de cardiologie de Montréal)

Dans le cadre de ce concours, le gouvernement Harper a investi environ 45 millions de dollars par le truchement de Génome Canada, 24 millions de dollars par le truchement des IRSC et 2 millions de dollars par le truchement du Consortium sur les cellules souches du cancer. Les centres de génomique régionaux obtiennent le reste du financement auprès des gouvernements provinciaux, d'organisations caritatives en santé, du secteur privé et d'autres partenaires.

« Ces projets sont passionnants parce que chacun recèle l'immense potentiel de percées pour lesquelles il existe un besoin clinique important. La santé personnalisée, c'est adapter le traitement et les médicaments au patient, en fonction de sa constitution génétique unique, et elle n'est possible que si la recherche en génomique progresse », a expliqué M. Pierre Meulien, président et chef de la direction de Génome Canada.

« Notre partenariat avec Génome Canada et le Consortium sur les cel-

lules souches du cancer nous permet de faire des investissements qui influenceront sur de nombreux domaines de la santé, comme les maladies infectieuses, le cancer et les maladies rares, a affirmé le Dr Alain Beaudet, président des IRSC. Les projets annoncés aujourd'hui pourraient aider les médecins à prendre des décisions éclairées et assurer aux patients les meilleurs diagnostics et traitements possible. »

Pour poursuivre les réalisations de Génome Canada, le Plan d'action économique de 2013 propose de consacrer 165 millions de dollars en 2014-2015 à l'appui du plan stratégique pluriannuel de Génome Canada. Depuis 2006, le gouvernement Harper a versé plus de 9 milliards de dollars en nouveaux fonds à des initiatives destinées à appuyer les sciences, la technologie et la croissance des entreprises novatrices, contribuant ainsi à l'établissement d'un système de recherche et d'innovation de calibre mondial. Le Plan d'action économique de 2013 propose de renforcer cette solide assise en aidant à mettre le Canada en bonne position pour jouir d'une prospérité économique à long terme et durable, et offrir aux Canadiens une meilleure qualité de vie.

Vous trouverez dans le site Web de Génome Canada, www.genomecanada.ca, la liste complète des projets retenus.

Source : Cabinet de l'honorable Gary Goodyear, Ministre d'État (Sciences et Technologie)

Des délais de traitement plus courts pour les travailleurs et leurs familles

Mississauga (Ontario), le 26 mars 2013 — Grâce aux mesures prises par le gouvernement depuis 2008, l'arriéré des demandes de résidence permanente a été réduit d'environ 40 %, ouvrant la voie à un système d'immigration plus rapide et plus efficace à compter de 2013, a annoncé aujourd'hui le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme Jason Kenney.

« Les arriérés et les longs délais constituent un obstacle pour attirer au Canada les candidats les plus brillants au monde et pour que le système d'immigration contribue à notre croissance économique et à notre prospérité à long terme », a déclaré le ministre Kenney. « Pendant trop longtemps, nous avons accepté un nombre de demandes bien supérieur à ce que nous étions en mesure de traiter chaque

année. Cela a donné lieu à des arriérés plus volumineux d'année en année et à des délais de traitement de huit à dix ans dans certains cas, qui ont découragé les candidats talentueux et dynamiques de venir au Canada. »

Ces progrès ont été accomplis en partie en continuant de traiter un nombre élevé de demandes de parents et de grands-parents dans la catégorie du regroupement familial, tout en maintenant une pause temporaire durant laquelle aucune nouvelle demande n'a été acceptée, pause qui, par ailleurs, demeurera en vigueur jusqu'à la fin de l'année. En outre, une pause a été instaurée pour les nouvelles demandes d'investisseurs immigrants, et après avoir éliminé les plus anciennes demandes de travailleurs qualifiés (fédéral), nous avons continué de

traiter un nombre record de demandes existantes.

Le gouvernement continuera de transformer le système d'immigration du Canada de façon à ce qu'il soit plus rapide et plus flexible et à ce qu'il réponde mieux aux besoins du marché du travail. La réduction considérable de l'arriéré nous permet d'aller vers un système « juste à temps », qui nous donne la possibilité de recruter les personnes possédant les bonnes compétences pour répondre aux besoins du marché du travail canadien, de traiter rapidement leurs demandes et de les faire venir travailler au Canada en l'espace de quelques mois plutôt que d'années. Cela signifie également que les familles ne devront plus attendre près de dix ans pour être réunies avec leurs êtres chers.

« Il nous reste encore du travail à accomplir, mais, en prenant des mesures claires et décisives pour réduire l'arriéré, nous atteindrons notre objectif d'avoir un système d'immigration rapide et flexible », a déclaré le ministre Kenney. « Les nouveaux arrivants viendront au Canada dotés de compétences et de talents dont nous manquons au Canada et contribueront à notre économie. Le Canada doit tirer profit de son système d'immigration. C'est pourquoi nous continuerons de réduire l'arriéré et d'accélérer le système, de sorte que les gens passent moins de temps à attendre et davantage de temps à participer pleinement à l'économie canadienne. »

Source : CIC

Marocains du Monde

L'état de la recherche sur la migration au Maroc

Bien que la recherche scientifique a investi ce domaine et a ouvert des pistes permettant de mieux appréhender le phénomène migratoire et d'inspirer aux décideurs les meilleures mesures à prendre, il reste que la recherche doit constamment se renouveler et prospecter de nouvelles pistes.



Par Abdeljalil Zaidane

Quantitativement, on compte environ trois millions trois cent milles de marocains expatriés jusqu'à ce jour soit environ 10% de la population globale du Maroc avec le transfert d'une masse monétaire atteignant parfois plus de 50 Milliards de dirhams, ce qui constitue souvent une source importante de recettes pour l'économie marocaine qui souffre d'une crise chronique, s'ajoutant à d'autres causes socioculturelles, ayant rendu quasi impossible l'absorption des jeunes actifs par le marché de travail, et élargissant l'assise sociale de l'émigration marocaine puisqu'elle est actuellement amplifiée et généralisée et concerne toutes les classes sociales et tout le territoire marocain.

Intérêt de la thématique

L'émigration marocaine a vu, graduellement, se modifier ses caractères

démographiques, sociologiques, économiques et culturels : le rajeunissement, la féminisation, la sédentarisation, les tentatives d'intégration, l'influence de l'environnement socioculturel et politique des pays d'accueil, les politiques publiques dont ils sont l'objet dans ces pays...,

Mais les évolutions du phénomène migratoire et les transformations socioéconomiques et culturelles que connaît la communauté marocaine établie à l'étranger et que subit le Maroc de son fait, ne peuvent qu'accroître l'intérêt des chercheurs pour ce phénomène complexe aux facettes multiples et amplifier la production scientifique dans ce domaine.

L'intérêt pour la question migratoire est apparu tardivement dans les préoccupations de la recherche au Maroc ; il s'est imposé comme conséquence des dynamiques migratoires et de l'inscription progressive de cette problématique dans l'agenda politique de l'État et au centre des débats.

Au sujet de la thématique "migration", l'essentiel des recherches a, longtemps, été strictement liée à l'évolution des effets des migrations internationales sur les régions marocaines de départ.

En abordant cette thématique la recherche a évolué parallèlement aux changements conceptuels relatifs aux deux termes de la migration internationale (émigration/immigration) et développement.

La prise en considération de la notion de développement dans ses différentes acceptions théoriques pour étudier le rôle de l'émigration, positif ou négatif, sur le pays d'origine, est également ancienne mais rarement explicitée. Le

terme développement revient rarement dans les titres des publications sur le thème.

Les études géographiques sont plus abondantes en la matière et relèvent d'une tradition qui, en plus de favoriser des dimensions plus délimitées, allant du régional au local, a longtemps été dominée par les études rurales qui abordaient aussi des problématiques migratoires.

Évolution du phénomène

Au début, l'intérêt des chercheurs s'est dès le départ concentré sur les transferts et leur emploi, les effets sur le développement urbain et particulièrement la micro urbanisation, l'animation du marché foncier et immobilier, la distribution de revenus, les animations économiques des familles d'émigrés et les effets sur les comportements de consommation, la masse des transferts, de leur localisation et des modalités de leurs affectations.

Actuellement les recherches les plus pointues traitent des réseaux transnationaux, des territoires nomades et de migrants qui se déplacent indifféremment d'un lieu à un autre comme alternative à l'intégration ou à l'assimilation. Le paradigme migratoire est de plus en plus délaissé par les chercheurs pour celui de la mobilité. Venant complexifier le phénomène migratoire, l'arrivée de la migration saharienne s'est invitée dans les débats qui s'interrogent sur le devenir du Maroc comme pays de transit ou d'immigration.

La migration, un phénomène social

La recherche sur la question migratoire au Maroc, présente diverses caractéristiques qui dégagent nombre de points forts mais aussi plusieurs faiblesses auxquelles il faudrait pallier pour qu'elle puisse s'épanouir et se rehausser au niveau de la complexité de la question, sa gravité, ses défis, et afin qu'elle permette aux décideurs d'en tirer profit en faveur aussi bien des émigrés eux-mêmes que des sociétés d'origine et d'accueil en même temps.

Prédominance de l'approche "économiste" du phénomène migratoire: Une partie importante de la production scientifique sur la migration marocaine, s'est préoccupée de son aspect économique. Nombreuses, en effet, sont les études sur les causes économiques de la mobilité des marocains en dehors des frontières nationales, leurs transferts des fonds leur investissement au Maroc, leur contribution à son développement (l'impact sur l'urbanisation, la transformation de l'agriculture.....).

Essor actuel de l'approche protectionniste des droits des migrants: Plus récemment la recherche sur le phénomène migratoire marocain porte de plus en plus sur l'aspect protection des droits des migrants. L'influence de la culture des droits de l'homme mise en avant à l'échelle mondiale dans l'appréciation des politiques étatiques notamment envers les migrants a influencé les chercheurs qui essayent de cerner cette problématique dans ses diverses dimensions.

En dépit de l'accroissement du nombre des études sur la protection des droits des migrants, la recherche sur cet aspect est loin de cerner de manière adéquate les dimensions sociales, économiques et culturelles du phénomène migratoire.

En dépit de l'accroissement du nombre des études sur la protection des droits des migrants, la recherche sur cet aspect est loin de cerner de manière adéquate les dimensions sociales, économiques et culturelles du phénomène migratoire.

À suivre : Page 9

Communiqué de presse "dialogue social et une exclusion de plus des MRE"

Nous signataires de cet appel, et au nom des membres de nos associations, nous nous étonnons du "secret" et le manque de transparence qui ont caractérisé le procédé utilisé par le Ministère de Mr Choubani, dans la sélection des membres composant la commission nationale chargée du Dialogue national sur les nouvelles prérogatives constitutionnelles de la Société civile, et nous la refusons pour les raisons suivantes:

- L'attribution des responsabilités de la présidence et du rapporteur à des personnalités marquées politiquement en méconnaissance totale des principes démocratiques.

- Une prédominance des politiques et des fonctionnaires à hauteur de 80%
- Une représentativité des Marocains du Monde insignifiante qui ne prend pas en compte leur statut de Citoyens à part entière.
- La société civile est représentée à peine de 10% (6 vrais membres) des membres de la commission nommée. Pour ces raisons et d'autres non divulguées ici, nous refusons cette commission et nous demandons une véritable représentativité de l'acteur civil, la prise en compte des marocains du monde et l'ouverture d'un vrai dialogue social. Nous considérons que le Gouvernement de Mr Benkirane est le

Gouvernement du peuple Marocain dans son ensemble et non celui des membres des partis du PJD et du PPS uniquement.

Premières ONG signataires:

- Mouvement des MRE démocrates – Pays-Bas-
- Association GIME - Groupe d'initiative des Marocains de l'Etranger – Paris
- Deuxieme Génération 2000 en Italie
- Observatoire Communication et Migration-Europe-
- Conseil Régional des Marocains de France -Région Provence Alpes-Côte d'Azur-

- La fondation des droits des marocains du monde –Pays-Bas-
- Rassemblement des associations marocaines – Italie-
- Association Albaraka –France-
- Association CulturelleToubkal (Strasbourg)-France-
- Fédération des associations marocaines – Italie
- Association Challenge Franco-Marocain –France-

Pour tout contact:
Hamid soussany – responsable diffusion-Nice-France soussany@free.fr

Marocains du Monde

L'état de la recherche sur la migration au Maroc

Suite de la page 8

nière approfondie tous les aspects de cette problématique.

Faiblesse et lacunes de la recherche sur la migration marocaine

Quant à la recherche sur les dimensions sociologiques et psychologiques de la migration marocaine, celles-ci demeurent malgré les études existantes, peu nombreuses voire rares en considération de l'importance de ces aspects dans la détermination des tenants et aboutissants de ce phénomène social par essence et par excellence.

La recherche pourrait gagner aussi à envisager le phénomène migratoire sous les angles de l'ethnologie, de l'anthropologie et de la psychologie sociale... Il semble qu'une ouverture des chercheurs marocains, pour la plupart francophones ou hispanophones, sur les recherches anglo-saxonnes, qui privilégient ces sciences, leur indiquerait de nouveaux instruments, de nouvelles pistes et de nouvelles perspectives pour l'analyse de la migration marocaine.

Un autre constat qui s'impose, et qui révèle une autre faiblesse de la recherche sur le phénomène migratoire, est la relative couverture spatiale du phénomène migratoire marocain. En effet, la grande majorité des études se focalisent sur les communautés marocaines en Europe. Peu d'études sont consacrées aux communautés marocaines dans les autres parties du monde: dans les pays arabes, dans les pays africains ou dans les pays d'Amérique du Nord. Il s'agit là de grandes lacunes que la recherche doit impérativement couvrir.

La recherche doit aussi investir avec plus d'ampleur et d'approfondissement, qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, certains aspects de la migration marocaine, tel que le *transnationalisme*, le retour périodique au pays d'origine, la dimension culturelle de l'émigration, les problèmes des jeunes de la seconde et de la troisième génération issus de l'émigration en particulier les problèmes culturels, et la problématique des liens de ces jeunes avec le Royaume.

Précurrence de la recherche théorique sur la recherche empirique :

La recherche sur la migration marocaine est dominée par les monographies, les études théoriques. Peu de place est faite aux études et enquêtes de terrains, seules de nature à permettre d'avoir des diagnostics valables susceptibles de servir pour explication de la réalité, la vérification de l'appareil théorique et conceptuel et la proposition des solutions aux problèmes concrets.

Cette connaissance concrète et directe de la réalité devra notamment permettre une redéfinition des concepts clés de la migration marocaine, souvent utilisés sans que soit toujours offerte la latitude d'exploration avec précision leur contenu et leurs contours et la vérification de leur validité : émigré, immigré, communauté marocaine à l'étranger, marocains résidents à l'étranger, marocains du monde, diaspora, pays d'origine, pays d'accueil, identité, circulation migratoire, territoire circulaire, citoyenneté marocaine...etc.

Précurrence de la recherche individuelle sur la recherche institutionnelle :

La plupart des universités marocaines disposent de petites équipes ou d'individus qui s'investissent plus ou moins avec efficacité dans la thématique migratoire. A côté de l'université il y a lieu de citer des Institutions Etatiques telles que le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger, le Ministère des affaires Etrangères et de la Coopération, la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, les écoles et instituts, les centres de recherches...

La recherche dans le domaine migratoire reste, au Maroc, en grande partie l'œuvre de chercheurs individuels. Les institutions dédiées à la recherche dans ce domaine restent insuffisantes et la production de celles qui existent restent en deçà de ce qui est attendu et cela pour des raisons diverses dont entre autre l'insuffisance des moyens.

Par ailleurs, contrairement à ce qui existe dans certains pays d'accueil, on constate une quasi absence au niveau académique, de structures de recherche spécialisées dans la recherche sur le phénomène migratoire.

Cependant, la quantité de cette production scientifique n'est pas encore suffisante pour pouvoir conclure à

l'émergence d'un champ de recherche scientifique élaboré, ni encore d'un espace académique marocain d'études et de recherche sur le phénomène migratoire.

Quelques propositions peuvent être formulées pour une réelle promotion de la recherche scientifique sur le phénomène migratoire :

Il reste à préciser que la complication du phénomène est d'ordre théorique et conceptuel, elle apparaît au niveau des termes et concepts utilisés, et se trouve continuellement sujet à une série d'interrogations d'ordre épistémologique...ce qui entraîne à la fois une confusion dans les débats, une maladroite appréciation du phénomène et du coup un mauvais emploi politique et médiatique.

Pour favoriser l'émergence d'un véritable champ de recherche sur les migrations au Maroc et en vue de promouvoir

voir les recherches, études et enquêtes de terrain... Tout en améliorant la qualité des productions monographiques et autres œuvres à caractère théorique, il conviendrait de :

- Reconsidérer la recherche sur la migration au niveau institutionnel notamment au sein des universités ;
- Mettre à la disposition des chercheurs les moyens matériels, techniques et financiers nécessaires ;
- Investir les divers aspects du phénomène migratoire ;
- Favoriser la recherche multidisciplinaire du phénomène migratoire ;
- Favoriser la confrontation des approches et des analyses émanant de chercheurs issus de différents horizons géographiques et disciplinaires.

Les MRE grognent, les ministres passent Pourquoi un ministère pour les MRE et que peut-il apporter ?

À première vue, pourquoi pas ! L'idée est, a priori, séduisante. Mais le statut des Marocains Résidant à l'Etranger ne semble pas avoir évolué depuis la création de ce poste. Et les moyens dont dispose le ministère sont dilapidés en discours rassurants, rencontres de courtoisies et projets sans consistance. Le bilan général est malheureusement loin d'être à la hauteur des attentes escomptées ! Ne fallait-il pas créer tout simplement un ministère des investissements auprès des MRE !

Ce ne sont pas les sondages à grands budgets basés sur des échantillons de populations qui déterminent les orientations de politiques à mener ou les actions à prendre pour défendre les intérêts de la collectivité et la mise en place de lois les protégeant ! C'est juste l'application des droits conférés aux MRE par les différents Dahirs Royaux qui doivent être pris en compte afin que les Marocains du monde puissent retrouver leur citoyenneté dérobée.

Ici et là-bas !

Ici, les MRE sont soumis aux lois des

pays d'accueil et subissent les conséquences de toutes détériorations de situations, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sur la solidarité associative de leurs concitoyens MRE.

Là-bas, si les MRE représentent 10% de la population avec un potentiel humain et financier important, ils sont quasiment occultés de tous les projets politiques, comme s'ils ne représentaient qu'une vitrine pour le Maroc à l'étranger et une ressource financière pour le pays (apport de devises...). Cette défaillance les rend vulnérables et assujettis à toutes les spéculations et convoitises.

Les Marocains du monde restent attachés au Royaume malgré le fossé de confiance qui se creuse entre la mère patrie et ses expatriés. Les générations montantes se détachent peu à peu de leur pays d'origine. Si les instances politiques ne remédient pas rapidement à cette situation, les conséquences de cet éloignement deviendront irréversibles.

© Rédaction WakeUp



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : www.maroc-canada.ca et réagissez à tous nos articles

Marocains du Monde

Un franc succès pour la troisième édition du Forum International sur la migration

Le troisième forum international sur la migration organisé à Fquih Ben Salah, du 8 au 9 mars 2013, a eu comme thème cette année « La femme migrante: Pour un avenir meilleur ».



M. Mezyaoui, Président du Forum de Béni Amir

Plus de deux cents participants ont eu à débattre des interventions faites par des spécialistes de l'immigration : Marocains, espagnols, italiens et français.

Selon le président du Forum Béni

Amir, M. Mezyaoui Ghazouani, la première édition de ce forum fut dédiée à la culture de l'immigration. La seconde fut dédiée au droit à l'immigration. Cette année la troisième édition, qui s'inscrit dans la continuité et coïncide avec la journée mondiale de la femme, est dédiée à la migration féminine, et ce, pour deux raisons principales :

- Premièrement la migration féminine vient de dépasser celle masculine à l'échelle mondiale;
- Et deuxièmement la migration féminine marocaine ne cesse d'augmenter et de se diversifier durant les deux dernières décennies.

Cette édition qui a connu des échanges et des débats de haut niveau, et ce, grâce à la richesse des interventions programmées ainsi qu'aux compétences des intervenants, fut réalisée en partenariat avec :

- * Le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger;
- * la Wilaya de la Région de Tadla-Azilal ;
- * La Province de Fkih Ben Salah ;

*Le Conseil de la Région Tadla-Azilal

* La Fondation Hassan II Pour les Marocains Résidant à l'Étranger;

* Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME)

En marge de ce forum, les participants se sont déplacés le 10 mars 2013 à Aghbala où fut inauguré la fondation "Ahmed Moatassim pour l'éducation et la culture", et ce, en hom-

mage au Pr. Moatassim qui a fondé sa première école dans cette localité de l'Atlas en 1947!

Autodidacte, Ahmed Moatassim a terminé ses études avec trois doctorats et... sa carrière d'enseignant en tant que Professeur à l'Université de la Sorbonne (France)

Par A. El Fouladi.



Inauguration de la "Fondation Ahmed Moatassim pour l'éducation et la culture" le 10 mars 2013 en présence du professeur A. Moatassim à qui il fut rendu un hommage tout particulier par les participants au 3ième Forum international sur la migration, par certains de ses anciens élèves et par les autorités locales d'Aghbala.

Fquih Ben Salah : Berceau de l'ODT-Travailleurs Immigrés- un syndicat d'immigrés subsahariens installés au Maroc.

Fquih Ben salah est certes le berceau de l'immigration au Maroc, mais aussi celui de l'Organisation Démocratique des Travailleurs Immigrés.

Fquih Ben Salah, connu dans l'histoire pour ses nombreuses vagues d'immigration (notamment vers l'Italie, puis vers l'Espagne NDLR) a également inspiré la création d'un

syndicat en faveur des immigrés installés au Maroc.

Une première dans le continent africain !

Dans son allocution au cours des travaux de la 3ème édition du forum international sur la migration tenu à Fquih Ben Salah du 8-9 Mars, AMIYETO Marcel, S.G de l'ODT

(Photo ci-dessous) a rendu un hommage aux organisateurs de ce forum.

"c'est au cours de la 2ème édition du forum International sur la migration tenue ici à Fquih Ben Salah en 2012 que m'est venue l'idée de créer un syndicat pour la défense des droits des immigrés au Maroc." A-t-il tenu de souligner dans son allocution.

Le forum international sur la migration de Fquih Ben Salah a impulsé la participation massive en Mai 2012 de nombreux travailleurs d'origine subsaharienne installés au Maroc à la fête du travail sous la bannière du syndicat ODT (Organisation Démocratique du Travail).

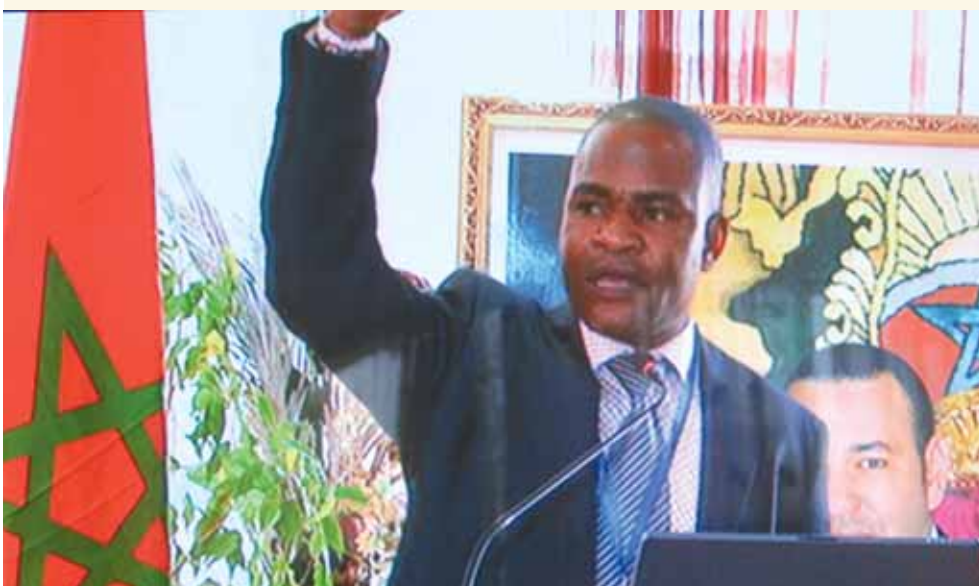
Cet engagement en faveur des droits des Travailleurs migrants a culminé en Juillet 2012 à la création du collectif syndical ODT-Travailleurs Immigrés lors du premier congrès national constitutif tenu à Rabat le 1er Juillet 2012.

La création de ce groupement syndical a marqué un nouvel élan dans la

défense des droits des travailleurs migrants au Maroc en leur dotant d'un cadre réglementaire. Une action qui jusqu'alors n'était entreprise que par des ONGs et la société civile.

Le forum de la migration de Fquih Ben Salah demeurera gravé dans les archives de l'Organisation des Travailleurs Immigrés comme la source de sa naissance. Des actions en faveur de sa création ont été entreprises certes par d'autres acteurs, mais elles n'auraient pas eu lieu si en aval un souffle d'engagement et d'espoir n'avait été insufflé dans cette localité de Tadla-Azilal.

Par Danielle France Engolo, Membre du bureau national de l'ODT-travailleurs Immigrés, Etudiante en 2ème année master Moroccan-American Studies (Université Hassan II-Faculté des Lettres et des Sciences Humaines) et Journaliste au quotidien Al Bayane-Maroc



Marocains du Monde

3e FIM : Fossé entre les aspirations de la femme migrante marocaine et les inégalités de genre

Le "Troisième forum international sur la migration" a vu son ouverture coïncider avec la journée mondiale de la femme ; Une occasion pour s'arrêter sur le bilan des avancées sur les droits féminins acquis et pour débattre sur les perspectives d'avenir de la femme migrante.



Par Benkirane Wassila, Doctorante en Sciences Sociales, Université hassan2 Casablanca (Maroc)

Ces journées d'étude, ayant pour thème cette année " La femme migrante : pour un avenir meilleur " se caractérisent par une forte participation d'intervenants et d'intervenantes de plusieurs pays comme la France, l'Italie et l'Espagne, et ce pour cerner la question de la migration des femmes marocaines aux principaux pays de réception les plus proches de l'autre rive de la Méditerranée.

Les interventions ont traité d'abord l'émigration du Maroc aux pays de réception suivants : la France, l'Italie et l'Espagne.

D'après les communications, les facteurs de la migration sont multiples, à savoir : l'amélioration de la situation financière, l'ascension sociale ou l'émancipation culturelle.

Tous ces facteurs ont comme point commun l'aspiration à un avenir meilleur comme dans le slogan " La femme migrante : pour un avenir meilleur ".

Cependant, l'immigration féminine dans ces pays européens se caractérise par la féminisation de la pauvreté de la même manière que la précarité dans le pays d'origine, puisque ces femmes émigrent avec des lacunes linguistiques et des manques d'expérience et de formation à l'exception d'une minorité.

DISCRIMINATION MULTIPLE

La femme migrante dans les pays de réception antérieurement cités subit une double discrimination ; une discrimination sociale à cause de son statut et une seconde discrimination de genre.

Le terme " inégalité " est le mot le plus répété dans toutes les interventions pour qualifier l'ensemble des

injustices de genre subies par les femmes immigrées.

A cela s'ajoute les inégalités engendrées par la globalisation qui obéit à la logique néolibérale ; dans le sens de la liberté de la circulation des capitaux et non pas la libre circulation des êtres humains.

En plus du transnationalisme, la polarisation des inégalités s'accroît entre les pays du nord et ceux du sud à cause des déficits économiques, et les femmes restent les plus vulnérables face à la traite des femmes et l'élargissement d'une main d'œuvre dépourvue de droits.

On assiste ainsi au nouveau phénomène de l'esclavage moderne à cause des bateaux des " ténèbres " ; les femmes optent de plus en plus à émigrer clandestinement pour une vie meilleure mais le mirage du paradis européen se termine souvent par des tragédies humaines dans ces " barques de la mort " avant l'arrivée à destination, ou elles sont déçues par leur nouvelle situation socioéconomique qui ne correspond pas à leur aspiration.

La femme qui immigré sans papiers est triplement discriminée puisqu'elle est sujette à plus de risques et moins de droits à cause de sa situation migratoire illégale.

Les associations bénévoles et les activistes des droits humains dans les pays de réception montrent leur solidarité et leur protection pour la femme migrante légale ou illégale. Et

malgré la vision victimaire ou la stigmatisation de la femme migrante dans les travaux subalternes, celles-ci sont des femmes " agissantes " qui cherchent à affirmer leur autonomie.

Certes, la femme migrante légale a plus de droits puisque le code du travail dans le pays de réception reconnaît une égalité de genre dans l'emploi. En plus, la législation marocaine lui a accordé plus de droits grâce au nouveau code de la nationalité qui lui permet de transmettre sa nationalité à ses enfants, sans oublier le nouveau code de la famille qui a aboli les discriminations de genre.

NOUVELLE FORME D'IMMIGRATION FÉMININE

Une nouvelle forme d'immigration temporaire a été soulevée qui est celle des femmes marocaines qui immigreront pour un contrat de durée déterminée en Espagne pour la saison de récoltes des fruits.

Cette nouvelle forme d'immigration féminine à courte durée (environ trois mois) n'est pas une mesure de " discrimination positive " en faveur des femmes, mais une mesure de contrôle du retour de ces femmes puisqu'on ne sélectionne que les femmes rurales et mariées avec des enfants afin de garantir le retour au pays d'origine, contrairement à l'homme qui pourrait laisser sa famille définitivement et opter pour une immigration de longue durée.

Certains intervenants et inter-

venantes ont traité la vie sociale de la femme migrante face à l'acculturation dans le pays de réception. Certaines femmes assimilent la culture d'origine pour mieux s'intégrer, d'autres femmes imposent leur propre vision de la société à travers la résistance culturelle ; et comme modèle de résistance, elles défendent le port du voile et transmettent la culture d'origine à ses enfants.

VERS UNE MIGRATION AUTONOME

En définitive, la migration féminine qui était au début une mobilité de subordination masculine (le cas des femmes qui émigrent dans le cadre du regroupement familial), elle devient de plus en plus une migration autonome en vue d'améliorer sa condition de vie économique, sociale ou culturelle.

Lors du débat, les immigrés d'origine africaine ont tenu à soulever la problématique de la migration sud-sud avec la montée croissante des immigrés des pays confrères comme le Sénégal, et l'enjeu géographique du Maroc comme pays de transit vers d'autres pays de réception. L'audience a par ailleurs traité la migration Maroc-Canada qui a des traits de caractère différents de la migration Sud-Nord traditionnelle, puisque celle-ci est plus sélective et ne soulève pas la dimension exponentielle de la féminisation de la pauvreté comme dans les pays de réception les plus proches du Maroc.

Les conférenciers, les conférencières, les organisateurs et les membres des commissions



Canada : Faits saillants du budget fédéral - 2013-2014

Dénoncé par les syndicats ainsi que les gouvernements provinciaux québécois et ontarien, mais applaudi par le Conseil du patronat, le budget fédéral 2013-2014, présenté le 21 mars dernier par le ministre fédéral des Finances, M. Jim Flaherty, contient les faits saillants suivants :

♦ Mesures relatives aux particuliers

En reconnaissance du fait que les frais d'adoption sont souvent encourus avant que les parents adoptifs soient jumelés à un enfant, le budget propose de prolonger la période d'adoption à l'égard de laquelle les frais admissibles peuvent être réclamés en vertu du crédit d'impôt pour frais d'adoption de 15 % en considérant le début de cette période comme étant le moment où le parent adoptif fait une demande d'inscription auprès du ministère provincial responsable des adoptions ou auprès d'un organisme d'adoption agréé ou d'un tribunal canadien. Cette mesure s'appliquera aux adoptions complétées après 2012.

♦ Un super crédit temporaire pour premier don de bienfaisance est instauré.

Cette mesure ajoute un crédit d'impôt additionnel de 25 % à l'égard de dons monétaires d'au plus 1 000 \$ faits pour la première fois par un donateur. Un premier donateur est un particulier autre qu'une fiducie qui n'a pas demandé un crédit d'impôt pour don de bienfaisance à l'égard d'une année d'imposition postérieure à 2007 et dont le conjoint ou conjoint de fait n'a pas fait cette demande. Ce crédit peut se partager entre conjoints ou conjoints de fait. Il s'appliquera aux dons faits à compter du 21 mars 2013 et ne pourra être demandé qu'une seule fois, pour l'année d'imposition 2013 ou pour une année d'imposition suivante antérieure à 2018.

♦ À compter de l'année d'imposition 2014, l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC) à l'égard de la disposition de biens admissibles augmentera, passant de 750 000 \$ à 800 000 \$.

Cette exonération sera indexée en fonction de l'inflation pour les années d'imposition postérieures à 2014.

♦ Pour les années d'imposition commençant le 21 mars 2013 ou par la suite, le coût de location d'un compartiment de coffre-fort ne sera plus déductible.

Le facteur de majoration qui s'applique aux dividendes non déterminés sera rajusté pour passer de 25 % à 18 % et le crédit d'impôt pour dividendes (CID) sera porté de 2/3 à 13/18. Ce changement entraînera une augmentation de l'impôt des particuliers sur les dividendes non déterminés et s'appliquera aux dividendes payés après 2013.

♦ Les remboursements de cotisations excédentaires à un régime de pension agréé (RPA) faites à la suite d'une erreur raisonnable seront permis s'ils sont effectués par les administrateurs de RPA sans avoir à obtenir l'approbation de l'ARC dans certains cas précis.

Cette mesure s'appliquera aux cotisations à un RPA versées à compter du 1er janvier 2014 ou, si elles sont postérieures, de la date de la sanction royale.

♦ La période normale de nouvelle cotisation d'un participant à un abri fiscal ou à une opération à déclarer lorsqu'une déclaration de renseignements relative à l'abri fiscal ou l'opération à déclarer est produite en retard, sera prolongée de trois ans après la date de production de la déclaration de renseignements pertinente.

Cette mesure s'appliquera aux années d'imposition qui se terminent le 21 mars 2013 ou par la suite.

♦ Les mesures de recouvrement par l'ARC seront permises pour 50 % de l'impôt, des intérêts et pénalités en litige, lorsqu'un contribuable s'oppose à une cotisation en raison du refus d'une déduction ou d'un crédit d'impôt demandé à l'égard d'un abri fiscal mettant en cause un don de bienfaisance.

Cette mesure s'appliquera aux montants visés par une cotisation pour les années d'imposition 2013 et suivantes.

♦ L'admissibilité au crédit d'impôt pour exploration minière est prolongée de un an, de manière à inclure les conventions visant des actions accréditatives conclues le 31 mars 2014 ou

avant.

♦ Le crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs de 15 % sera graduellement aboli et éliminé complètement pour les années d'imposition 2017 et suivantes, comme suit : le crédit sera de 15 % pour 2013 et 2014, de 10 % pour 2015 et de 5 % pour 2016.

♦ Lorsqu'un contribuable conclut une « opération de disposition factice », c'est-à-dire un accord ayant pour effet d'éliminer, en totalité ou en presque totalité, les possibilités pour le contribuable de subir des pertes ou de réaliser des gains ou des bénéfices relativement à un bien, il sera réputé avoir cédé et acquis de nouveau le bien pour un montant correspondant à sa juste valeur marchande.

De plus, lorsqu'un contribuable est réputé avoir cédé et acquis de nouveau un bien en vertu de ces règles, il sera réputé ne pas être propriétaire du bien aux fins des règles sur la minimisation des pertes ou des règles sur le crédit pour impôt étranger. Cette mesure s'appliquera aux accords conclus à compter du 21 mars 2013. Elle s'appliquera également aux accords conclus avant cette date dont la durée est prolongée jusqu'au 21 mars 2013 ou après cette date.

♦ Lorsque des opérations sont considérées être des « opérations de requalification », dans le cadre desquelles un lien est établi entre un investissement dérivé et une immobilisation non reliée afin de former un contrat dérivé à terme, le revenu sera imposé comme un revenu normal plutôt que comme un gain en capital si le contrat dérivé à terme a une durée de plus de 180 jours.

Pour éviter la double imposition, le revenu sera ajouté au prix de base rajusté de l'immobilisation ou la perte sera portée en réduction de celui-ci. Cette mesure s'appliquera aux contrats dérivés à terme conclus à compter du 21 mars 2013 ainsi qu'à ceux conclus avant cette date dont

la durée est prolongée jusqu'au 21 mars 2013 ou après.

♦ Le budget propose d'appliquer aux fiducies les règles de jumelage de pertes qui s'appliquent actuellement aux sociétés lors d'une acquisition de contrôle.

Ces nouvelles règles s'appliqueront lorsqu'une fiducie a été assujettie à un « fait lié à la restriction de pertes ». Des règles seront établies pour déterminer si les opérations doivent être considérées (ou ne pas être considérées) comme étant un fait lié à la restriction de pertes, ce qui permettra d'éviter que bon nombre d'opérations courantes, comme les changements de bénéficiaires dans une fiducie personnelle, soient touchées par ces changements proposés. Cette mesure s'appliquera aux opérations qui surviennent à compter du 21 mars 2013.

♦ Pour les années d'imposition se terminant à compter du 21 mars 2013, le budget propose de modifier les règles de présomption de résidence qui s'appliquent à certaines fiducies non résidentes pour qu'elles s'appliquent lorsqu'une fiducie non résidente détient un bien à des conditions conférant la propriété effective du bien à un contribuable résident au Canada.

Le budget propose également de limiter l'application de la règle d'attribution des fiducies afin qu'elle ne s'applique qu'à l'égard de biens détenus par une fiducie qui est résidente du Canada (détermination qui est faite sans égard aux règles de présomption de résidence).

♦ Le budget annonce l'intention du gouvernement de mener des consultations sur l'adoption éventuelle de mesures pour éliminer les avantages fiscaux découlant de l'imposition à taux progressifs dont bénéficient certaines fiducies testamentaires et non testamentaires.

Un document de consultation sera publié pour inviter le public à faire ses commentaires sur ces mesures éventuelles.

Point de vue

Entre mère et épouse : Un Marocain raconte son aventure...

J'étais en voiture, sur le chemin du retour depuis New York pour Montréal, où j'habite depuis maintenant plus de 20 ans.

Au poste frontière, je remettais mon passeport à la préposée à la douane, et lorsqu'elle lut: « Lieu de naissance: MAROC »,

Elle me demanda:

- Comment va le Maroc?

- Ça peut aller, lui répondis-je. Tout ce que l'on souhaite, c'est que ça continue à aller autant bien que mal...

- Depuis combien de temps vivez-vous au Canada?

- Je viens de boucler ma 20ème année.

- A quand remonte votre dernière visite au Maroc?

- C'était il y a deux ans.

Elle me fixa en souriant et me dit:

- Lequel des deux aimez-vous le plus, le Maroc ou le Canada?

- La différence que je fais entre le Maroc et le Canada, est exactement celle que je fais entre ma mère et mon épouse.

Mon épouse, je l'ai choisie, je suis tombé sous son charme, je l'aime, j'en suis amoureux, mais elle ne peut en aucun cas me faire oublier ma mère.

Je n'ai pas choisi ma mère, mais je sais que je lui appartiens. Je ne me sens bien que dans ses bras; je ne pleure que sur son épaule.

Il referma mon passeport, me fixa avec étonnement, puis me dit:

- On entend souvent dire que la vie est très difficile au Maroc. Comment pouvez-vous aimer autant ce pays?

- Vous voulez dire « ma mère »?

Elle sourit et dit: supposons-le.

- Ma mère est peut-être pauvre; elle n'a pas de quoi me payer mes soins, encore moins les honoraires du médecin, mais la tendresse de son giron quand elle m'étreint, et la chaleur de son cœur lorsque je suis dans ses bras, suffisent à me guérir.

- Décrivez-moi le Maroc?

- Elle n'a pas la beauté blonde, mais la vue de son visage m'apaise.

Elle n'a pas les yeux bleus, mais sa vue me met en sécurité.

Ses vêtements sont simples, mais elle porte dans ses plis bonté et miséricorde...

Elle ne se pare pas d'or et d'argent, mais elle porte à son cou un collier d'épis de blé, dont elle nourrit tout affamé. Les brigands l'ont spolié, mais elle continue de sourire.

Elle me remit mon passeport et dit:

- Je connais le Maroc à travers les écrans de la télé, mais je n'y trouve rien de ce que vous m'avez décrit.

- Vous avez vu le Maroc des cartes géographiques. Quant à moi, je parle du Maroc enfoui dans mes entrailles.

- Je souhaite que votre fidélité pour le Canada égale celle que vous ressentez pour le Maroc ... Je veux dire votre fidélité à l'épouse autant qu'à la mère.

- Entre le Canada et moi, existe un contrat auquel je dois fidélité, et je ne suis pas de ceux qui ne respectent pas leur contrat.

Et je souhaiterais que vous sachiez que cette fidélité, c'est ma mère qui me l'a enseignée...

Envoyé par : G. Di Boybladen

M. Pierre Duchesne, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Technologie est-il l'homme de la situation?

Avec toutes les gaffes que ce ministre est en train d'accumuler en un si court temps (couper à l'aveugle les subventions aux universités et à la recherche, planifier (sic) un sommet de l'éducation qui va débiter dans deux semaines dont l'ordre du jour est encore flou et déjà s'arranger pour ne pas soulever de problèmes majeurs de l'enseignement supérieur au Québec (par exemple la formation des maîtres), ignorer totalement le problème de sous-financement, concéder aux étudiants l'abolition libérale de la hausse des droits ET le maintien de la bonification libérale du régime des prêts et bourses (qui devait adoucir ladite hausse)...), il est impératif de se poser la question sur sa compétence. Selon, le site du parti québécois (http://pq.org/fiche_candidats/pierre_duchesne), son profil académique est :

- Diplôme d'études collégiales, sciences humaines, Cégep de Saint-Jérôme (1983)
- Baccalauréat, science politique, Université Laval (1986)
- Certificat, journalisme, Université Laval (1988).

C'est évidemment très peu pour occuper un poste d'une si grande envergure, d'une si grande importance dans un moment aussi crucial pour notre avenir. Peut-être son parcours et ses pratiques sont de nature à lui donner l'expérience et la compétence du poste! Je poursuis ma recherche, et sur le même site, son expérience est :

- Chargé de cours, journalisme télévisuel, Université Laval (depuis 2011)
- Analyste politique, Colline parlementaire à Québec (2010-2012)
- Correspondant parlementaire,

Québec (2005-2012)

- Journaliste d'enquête, Télévision de Radio-Canada (2004 à 2005)
- Reporter, Télévision de Radio-Canada (2001 à 2004)
- Reporter, Radio de Radio-Canada (1996-2001)
- Journaliste, radio de Radio-Canada (1990-1996)
- Chargé de projet et responsable des communications, Cogesult (1989-1990)
- Consultant en communications, Corporation de développement des Laurentides (1988)
- Journaliste-stagiaire et pigiste, radio de Radio-Canada (1987-1988)

Incroyable! Son inexpérience dans la Recherche, de la Science et de la Technologie est flagrante. Comment peut-on détenir un poste aussi stratégique, un ministère aussi important avec tellement peu de diplôme et guère plus d'expérience. Et dire qu'il doit pondre la future Politique nationale de la recherche et de l'innovation. Signalons, de plus, qu'il n'a jamais siégé auparavant comme député. Dans une chronique intitulé « Le sens politique de Pierre Duchesne » (vendredi 8 février), le journaliste P. Lagacé terminait ainsi « Peut-être qu'un homme caractériel...n'avait pas le coffre pour être capitaine de ce paquebot-là ». Qui pourrait le contredire!

Par Jamal Chaouki, ing. Ph.D.,
M.C.A.G., Professeur au département de génie chimique, Titulaire Principal de la chaire CRSNG-Groupe Total, Directeur du Centre Bioraffinage, Ecole Polytechnique de Montréal



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Point de vue

Le découpage régional et la nouvelle constitution

La régionalisation avancée inscrite dans la nouvelle constitution renforce les compétences des régions (habitat social, coopération internationale, mise à niveau économique et sociale du milieu rural, système d'information, eau, énergie, transport...).



Par Abdelrhani Belballoumi

Les régions doivent aussi trouver, gérer et planifier de nouvelles ressources. En principe, les régions que l'on va connaître au Maroc, seront complètement différentes de ce que l'on a connu jusqu'à présent. On aura des régions à caractère institutionnel et fonctionnel, sensées être fortes, d'essence démocratique et vouées au développement intégré et durable sur les plans économique, social, culturel et environnemental. Avec l'instauration de nouveaux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales basés sur le partenariat et la régulation plutôt que sur la tutelle.

Des régions ayant de nouvelles ressources de financement, malheureusement avec une certaine pression fiscale sur le citoyen, en taxant les usagers des aéroports, des gares ferroviaires, des ports et d'autres infrastructures régionales, en partageant à parts égales entre l'Etat et les régions des produits du droit d'enregistrement, en recourant à des ressources d'emprunt à travers l'élargissement du Fonds d'Équipement communal (FEC), en faisant appel au secteur bancaire et au marché obligataire intérieur.

La régionalisation, en général, vise à atteindre une démocratisation poussée, une accélération du développement, une modernisation sociale, politique et administrative et une bonne gouvernance. Mais aussi, l'épanouissement des populations par leur implication citoyenne dans la quête du bien collectif de leur commune, de leur région et de leur pays.

A noter, par contre, qu'à l'avenir, le principe de déconcentration et décentralisation ne permettra plus à

une seule ville, la capitale régionale, de concentrer toutes les administrations régionales futures telles que : le Fonds de mise à niveau sociale, le Fonds de solidarité régionale, la Commission régionale d'équité genre, l'Instance régionale de concertation avec le secteur privé, l'instance régionale de dialogue et de concertation avec les associations qualifiées par la région, le Fonds de mise à niveau des régions, l'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP) etc...

D'ailleurs, en janvier dernier, le Conseil de gouvernement a adopté un projet de loi fixant les principes de délimitation des circonscriptions territoriales et de des collectivités au Maroc. C'est ce qui va produire une réforme des structures de l'Etat, à travers un processus de décentralisation et de déconcentration qu'on espère conséquentes et effectives. Et là justement, il y'aura un problème constitutionnel, si le gouvernement actuel applique le rapport de la Commission consultative sur la régionalisation tel quel, en ce qui concerne l'Oriental. Par exemple, à la page 34 du dit rapport, on peut lire :

« ... il est recommandé, du reste, qu'un ajustement du découpage provincial ait lieu, ce qui permettrait de dissocier le secteur Beni Guil-BouArfa - Figuig pour le rattacher à l'oriental, tandis que la partie Est (autour de Bouanane), qui fait franchement partie du domaine du Tafilalet, pourrait seule être rattachée à ce dernier... ». Et à la page 36 intitulée projet de découpage régional, la CCR rattache purement et simplement Bouarfa-Beni Guil Figuig à la future région DrâaTafilalt. Si ce scénario se précise, il sera en contradiction avec le principe même de la régionalisation qui est de rapprocher l'administration du citoyen, puisque les distances vont plus que doubler entre le chef lieu de la nouvelle région et les autres entités. Actuellement, entre Figuig et Oujda (chef lieu) 375km, entre Figuig et Ouarzazate 674 km, et entre Figuig et Rabat 849km.

Puis, de Bouarfa à Oujda : 267km, de Bouarfa à Rabat 741 km et de Bouarfa à Ouarzazate 566 km : et donc, on voit bien que la distance a doublé pour les 2 villes si elle sont rattachées à Daâ, par rapport à Oujda. En quoi alors le nouveau découpage régional a-t-il respecté la nouvelle constitution et les normes en

vigueur qui président à toute régionalisation ? En quoi la future régionalisation va-t-elle rapprocher l'administration du citoyen ?

Et si on devait faire de Bouarfa le nouveau chef lieu de la région Draa-Tafilalt, le même problème se poserait aux frères et sœurs

de Ouarzazate, de Tinghir, de Zagora et de Errachidia. Et à la lumière de ce qu'on a vu, en quoi l'article 71 de la nouvelle constitution a-t-il été respecté ? (article qui consacre le caractère décentralisé de l'organisation territoriale du Royaume du Maroc, fondée sur la régionalisation dans le cadre d'un Etat unifié)

On sait aussi que l'analyse des espaces de conjugalité (les mariages) à l'échelle régionale et nationale, et la dynamique des brassages qui corrobore l'intégration et la cohésion nationale doivent être prises en compte.

Autre exemple :

Il y'a cette année le lancement du premier rallye aérien « Wahates », qui part de l'aéroport d'Agadir vers Ouarzazate, Kelâat Mgouna (Tinghir), Errachidia, Zagora et finalement Taroudant. Mais pas Figuig.

Tout simplement, parce que l'aéroport international Bouarfa-Beni Guil est fermé à ce genre de vols et aux vols des MRE.

Une explication farfelue justifie la fermeture de cet aéroport par le fait que ça pourrait coûter cher à la région en matière d'intervention dans les billets.

Or, les MRE prennent des vols low cost, et la région ne paiera jamais pour les billets pris chez les compagnies étrangères.

Et si la région intervient dans les vols de la RAM de certains aéroports, elle est obligée de le faire pour tous les aéroports de la région, en application de la loi et du principe d'égalité des citoyens.

On voit donc clairement: la contradiction avec le principe d'accessibilité et de proximité dans ce découpage.

Contradiction avec le principe de développement, puis que la fermeture de l'aéroport international et la ligne de chemin de fer internationale à Bouarfa

freine le développement de toute la région. Et ça ne peut promouvoir la proximité, ni instaurer l'inter-

sectorialité et la territorialisation des politiques publiques et des interventions de l'Etat et des collectivités territoriales visant à améliorer l'efficacité de l'action publique.

Et même la future taxe régionale sur les aéroports serait anticonstitutionnelle si on demandait à une population de payer pour un aéroport qu'elle n'utilise pas.

Et on n'aura pas libéré davantage d'esprit d'initiative et d'énergies créatives des citoyens, ni contrecarré et réduit les inhibitions bureaucratiques. Justement, parmi les remarques des observateurs concernant les régionalisations opérées au Maroc en 1971 et en 1997, c'est d'éviter de faire de la capitale de la région le centre névralgique de toutes les décisions.

Et que le découpage doit allier démocratisation et pertinence fonctionnelle d'une régionalisation au service du développement, et créer des régions viables, permettre au pays de faire face aux multiples enjeux présents et futurs (population croissante ; pauvreté, chômage, urbanisation galopante ; création des opportunités d'emploi ; rattrapage des retards d'équipement ; gestion économe des ressources), dans un contexte de crise mondiale.

Le découpage ne doit pas être source d'obstacles à la qualité de vie des citoyens et doit respecter les règles de l'efficacité, l'accumulation sur l'existant, l'homogénéité, la fonctionnalité, l'accessibilité et la proximité, la proportionnalité, l'équilibre et la triple exigence de la continuité, de la contiguïté et de l'intégrité des entités administratives.

Et enfin pour réduire les dépenses des régions et de l'Etat, prévenir les doublages organiques, les interférences fonctionnelles et la dispersion des ressources humaines et matérielles, dans un même espace de vie collective et de représentation locale des citoyens, il faudrait supprimer les provinces et les agences de développement.

Ainsi, on aura fait un pas pour favoriser un environnement démocratique, largement participatif, propice à la bonne gouvernance dans les nouvelles régions, avec une place pour Al Jaliya et la société civile, comme le prévoit la nouvelle constitution.

Pages culturelles

Littérature marocaine au-delà des frontières Oralité, écriture et mémoire collective

Qu'advient-il à la littérature quand elle voyage, quand elle devient migrante et étrangère dans un espace multiculturel en perpétuel devenir ? Qu'en est-il de l'avenir de l'oralité en tant que mode de transmission du Savoir transgénérationnel ? Si le recours à l'oralité s'avère difficile dans un pays d'accueil (manque alarmant de conteurs et des maîtres de la parole), qu'en est-il donc de la place de l'écriture et de son rôle dans la conservation de la mémoire collective ?



Par Mostafa Benfares

Malgré la travée des publications, l'implication des écrivains marocains et les différentes recherches entamées jusqu'à nos jours, la littérature marocaine d'expression française au Canada avance, mais à tâtons, à pas furtifs et incertains, ne sachant où aller ni ce qu'elle veut réellement. Et on a l'impression, je dirais même la certitude, puisqu'elle est considérée comme une littérature migrante, qu'elle vient d'atterrir au Québec et pour la première fois dans un espace multiculturel inconnu et trop exigeant. Alors qu'il y avait, et depuis la nuit des temps, des écrivains marocains chevronnés, talentueux, très énergiques, qui écrivent toujours, des citoyens québécois de renommée et dont la contribution littéraire demeure singulière. Comment expliquer donc ce genre de paradoxe saisissant ? Cette stagnation-recul ?

Notre littérature marocaine souffre, et en silence, comme ses écrivains qui l'ont enfantée après tant d'années de travail assidu, mais aussi de souffrance et de gestation. Il s'agit pour la majorité des observateurs d'un malaise indéfinissable. Déclassée, elle a encore de la misère à se définir et à rivaliser avec les autres littératures dites «majeures» en présence.

Où réside donc exactement le problème ? Manque d'auteurs ? Manque de moyens et du soutien nécessaire ? Manque des maisons d'édition ? Lourdeur des préjugés et des stéréotypes ? Ou peut-être la concordance de tous ces éléments en interaction. Chose à ne pas nier, c'est que l'irresponsabilité est partagée. Et notre problématique, peut-être, en tant que communauté, c'est

qu'on s'attache trop aux détails superflus et on oublie l'essentiel. L'égoïsme et l'individualisme abstrait ne peuvent en aucun cas rendre service ni à notre communauté ni à notre mémoire collective. Pascal avait raison de dire : « Le moi a deux qualités : il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre de tout ; il est incommode aux autres, en ce qu'il les veut asservir : car chaque moi est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres. »

Lourdeur des préjugés ?

La littérature marocaine d'expression française a demeuré et le restera encore pour la majorité des théoriciens une littérature «mineure», méconnue et inclassable (Moisan et Hilderbrandt, 2001). D. Chartier a tenté de répondre à cette question dans son Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec : 1800-1999. Il a pu répertorier et classer neuf écrivains relatifs à cette période : Georges Ansellem, Ghita B. Sroka, Sophie Benyahia, Gérard Cuggia, Mariam El Yamani, Juan Garcia, Pierre Lasry, Serge Ouaknine et Abdelhak Serhane.

Mais le dictionnaire ne répond pas vraiment à la question de désignation de ces écrivains. Les critères de classement demeurent très larges, parfois flous, parfois insaisissables. D'autres théoriciens intéressés se sont penchés à classer cette littérature soit selon sa thématique récurrente (exil, mémoire, errance, perte, etc. (Moisan 2001), soit en tant que «mémoire qui voyage» ou déracinement/enracinement (Prud'homme, 2002) ou comme altérité (Loslier, 1997). S'agit-il encore d'une littérature qui emprunte la langue de l'Autre pour exprimer son imaginaire ?

Si oui, peut-on considérer cet emprunt linguistique comme handicap à son originalité et sa démarcation parmi les autres littératures ? Sachant que la langue n'est pas une propriété strictement individuelle, mais un patrimoine commun et universel du partage entre les peuples et dont les pratiques et la maîtrise demeurent exigées par le contexte où je me trouve, où je vis finalement. Et s'il s'avère parfois qu'on trouve «des contagions linguistiques» (Bernier, 2002) comme l'utilisation parfois des mots arabes par certains écrivains, c'est en fait un usage symbolique puisque cette contagion est considérée comme un particularisme identitaire. Et l'acte de traduire n'a jamais été une blessure de la mémoire collective d'un peuple, au contraire. Il est considéré comme une revalorisation d'un patrimoine, d'un sou-

venir ou d'un témoignage.

La traduction n'est en fin de compte qu'une forme de générosité du partage avec l'Autre en vue de dissiper les préjugés et maintenir un dialogue culturel permanent.

Identité culturelle et mémoire collective

Certes, la littérature marocaine est l'expression par excellence d'une identité culturelle, la Marocanité, avec tous ses marqueurs identitaires et qui peuvent se traduire d'une manière ou d'une autre dans les écrits de nos écrivains. Vu sa charge sémantique, l'identité demeure l'un des termes les plus sensibles, les plus dérangeants et «les plus controversés que les langues ont produits.» (N.E. Affaya). Nous pouvons rajouter, sans le moindre souci d'être contredit, que l'identité ne soit pas seulement la culture ou la religion, mais aussi la mémoire. Laquelle mémoire est considérée comme un réservoir de connaissances (déclaratives, procédurales et conditionnelles) transgénérationnelles.

De plus, l'identité n'est pas une idéologie ou un mythe personnel, c'est une réalité, une préoccupation majeure et existentielle pour toutes les ethnies, surtout celles qui partagent le même espace d'immigration, éclaté et en profonde mutation. L'identité n'est jamais stable. Elle est toujours en mouvement. Elle n'a pas besoin tout le temps de ses racines pour grandir et s'épanouir (voir métaphore de l'arbre chez Amin Maâlouf, Les Identités meurtrières).

Ce dont elle a besoin réellement pour s'épanouir efficacement, ce sont le nombre de chemins parcourus, les fréquentations quotidiennes, les expériences multiples et variées, les séries de socialisation et la qualité des rapports entretenus avec autrui. Une identité équilibrée ne grandit jamais seule. Elle a toujours besoin de l'Autre en tant que reflet pour l'aider à s'autocorriger, à s'ajuster. Et c'est dans ce jeu de mémoire permanent qu'elle pourrait s'affirmer en tant que différente, en tant que valeur ajoutée appréciable, influencée et influençable.

Ceci pour rappeler également que l'identité et l'altérité sont deux termes étroitement liés, deux sœurs jumelles inséparables. On ne peut en aucun cas parler de l'une sans évoquer l'autre. Et l'altérité ressentie change toujours en fonction du contexte culturel aussi. «Et plus on sent «autre» on (re) devient autre.» (E. Lévinas) Pour éviter les piè-

ges d'une quelconque rémanence de l'exil intérieur, il faut tout simplement apprendre à mieux appréhender cette altérité, à la gérer en fonction des contextes pour qu'elle soit à l'abri des tensions et des sensibilités superfétatoires. Une altérité trop marquée, inflexible et résistante peut être facilement source d'incompréhension, de mésentente et d'ignorance, plus pire encore du rejet.

É(c)rire pour exister

Pour sauver notre mémoire contre l'usure du temps, la rouille cumulative et les risques de l'oubli, l'acte d'écrire reste le seul et unique moyen capable de conserver cette mémoire et de la sauver contre toute «manipulation orwellienne» imprévisible.

Avant, les connaissances, les comportements, le savoir-faire pouvaient être transférés et même gravés dans la mémoire grâce à l'oralité et la tradition initiatique en général. Mais cette tradition, avec le temps et les altérations constatées qui peuvent affecter cette mémoire (vides, oublis involontaires, etc.) à tout moment de la vie, est devenue une stratégie de transmission largement dépassée.

Car elle peut comporter un certain nombre de risques. Oralement, on reproduit juste la forme, de génération en génération, et il y a toujours le risque d'oublier, de perdre certaines connaissances ou même d'en dénaturer la version initiale. Rendues suspectes et génératrices d'erreurs parfois, la mémoire, et à sa suite l'oralité, ne peuvent à elles seules conserver éternellement nos connaissances. Elles ont besoin de l'écriture.

Cette dernière permet à la fois de stocker et d'échanger ces connaissances avec autrui. De plus, l'écriture permet de conserver des traces de nos apprentissages accumulés à travers le temps et à l'extérieur de notre cerveau, une sorte d'externalisation de nos représentations du monde et de nos expériences personnelles. C'est pour ces raisons intrinsèques qu'il faut nécessairement écrire cette mémoire, l'écrire pour la défendre, mais aussi pour la partager avec les autres assoiffés de nous connaître. Écrire aussi pour valoriser notre authenticité culturelle et ce qui nous sommes réellement : une histoire glorieuse, des sagesses et des lumières. Écrire aussi pour poursuivre les préjugés réducteurs, infondés et les stéréotypes. Écrire finalement pour dire qu'on est toujours là, qu'on existe et qu'on mérite la reconnaissance.

Pages culturelles

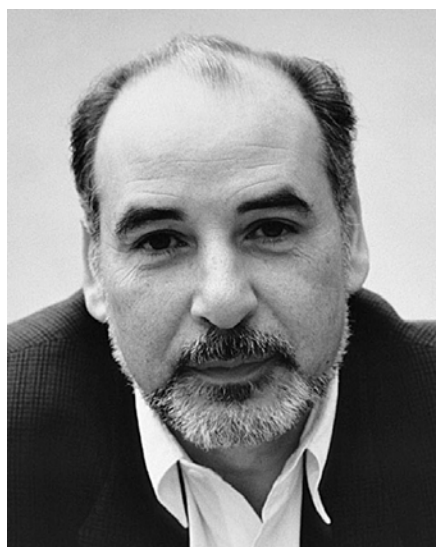
La littérature Marocaine d'expression française dans le monde : Une voix dans l'universalité

La littérature Marocaine d'expression française a émergé avec la colonisation française au Maroc. L'antagonisme langue arabe / langue française pour réfléchir et écrire a souvent été un long débat qui tire sa naissance de la confrontation de deux univers différents : l'univers marocain et celui de la langue française après la deuxième guerre mondiale.



Par Kamal Benkirane

La littérature marocaine d'expression française offre une grande richesse d'œuvres et d'auteurs, tant en nombre qu'en diversité et qui se sont inscrits dans l'universalité. Un imaginaire spécifique a été forgé avec la naissance de cette littérature, marqué dès lors par la volonté de décrire l'environnement, par les relations entre le sujet et l'espace, l'intertextualité, la description, tout cela dans un rapport inné avec le sacré.



Tahar Benjelloun

(La boîte à merveilles) de Ahmed Sefrioui ainsi que (Le Passé simple) de Driss Chraïbi sont considérés, entre autres, parmi les œuvres majeures qui ont posé le jalons de cette littérature, faisant donc partie de la première génération. Les dimen-

sions historiques et culturelles y sont présentes dans le contexte des conflits de la colonisation, de la lutte pour la reconquête de l'identité et des mutations sociales de l'après-guerre.

La deuxième génération de ces auteurs expriment un vécu à partir d'une sensibilité propre, tel que Tahar Benjelloun ou encore Abdelhak Serhane. La troisième génération s'affirme par des auteurs plus engagés dans la réalité politique et sociale actuelle tels que Youssouf Amine Alami avec (Un Marocain à New-York) ou Fouad Laroui avec (Les Dents du Topographe) là où la perte de l'identité est explorée chez des gens qui ne sont d'aucun monde.



Fouad Laroui

En France, il y a entre autres (Mohamed Hmoudane), (Abdellah Taïa) ou encore (Samira El Ayachi) dont les écrits sont loin de faire dans les conflits identitaires. Ces auteurs posent un regard lucide sur la complexité des réalités maghrébines dans leurs relations mouvementées avec le monde extérieur y compris avec la France et la langue française. Cette troisième génération d'écrivains maghrébins se penche, entre autres, sur la place de l'individu dans la société, là où les personnages réclament une autonomie ; aspirent à une réelle émergence de l'individu dans la société civile.

Aussi, au sein de la littérature Marocaine, la migration juive séfarade a eu un certain apport. Edmond

Amrane El Maleh en fut parmi les précurseurs, il était non seulement auteur mais militant nationaliste, et dont les œuvres tels que (Parcours immobile) reflétaient ce désir de plus en plus affirmé d'approfondir l'enracinement dans la culture marocaine. Cet apport à l'histoire et la mémoire des Juifs séfarades a joué un rôle important dans l'œuvre de certains écrivains aussi tel que Pierre Lasry, entre autres, Georges Amsellem, Solly Lévy, Serge Ouaknine, des œuvres qui ont interpellé la mémoire et le passé.

La littérature Marocaine migrante au Québec

Au Québec, avec l'arrivée des immigrants, une composante ethnoculturelle littéraire nouvelle s'est imposée, l'époque du relais de l'interculturel dans les années 80, a permis aux auteurs d'interagir dans un esprit d'échange et de médiation.

Daniel Chartier, professeur à (UQAM) et spécialiste d'histoire littéraire et culturelle, et dans une liste qu'il dresse de quelques écrivains d'origine marocaine dans le (Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec), rédigé en 2003, mentionne par exemple l'apport de tous ces auteurs dans un enrichissement continu du corpus québécois et souligne, entre autre auteurs, l'apport de Driss Chraïbi qui fut invité à venir enseigner la littérature maghrébine d'expression française à l'Université de Laval.



Rachida M'faddel



Majid Blal

Cette invitation marque une étape importante aussi bien dans la perception que dans la diffusion de la littérature francophone d'origine marocaine au Québec. Elle aura également des conséquences durables dans l'œuvre de Driss Chraïbi, d'autant plus que son passage au Québec l'inspira pour son roman (Mort au Canada)

On mentionnera incontestablement l'apport enrichissant de plusieurs auteurs contemporains au Québec tels que, entre autres, Rachida M'faddel, auteur de (Canada aller simple), Myriam El Yamani présidente de la « Maison Internationale du conte » à Montréal, et récipiendaire du prix Eloize 2003 pour (La ligne à butin volante), et Majid Blal, auteur et médiateur Culturel qui fut élu finaliste du grand Prix littéraire pour le bicentenaire de Sherbrooke en 2002 pour le roman (Une femme pour pays) et finaliste du Prix Alfred Desrochers en 2003 pour le même roman. A mentionner aussi l'apport en mouvance de poètes juifs sépharades tels que Georges Amsellem, Sylvia Assouline, ou encore Gilberte Cohen Scali auteur du livre (l'art du conte).

En somme, signalons que cette expérience de migration semble munir les auteurs et créateurs d'une lucidité particulière et provoque cette posture de médiation entre les cultures. Aussi, le contexte culturel marocain est présent et plus prononcé chez les uns que chez les autres, en plus que la majorité de ces auteurs marocains apportent une certaine vision à la « marocanité », arborée dans une perspective d'ensemble.

Notre Petit Village la Terre

Syrie : Silence, on tue !

Et tout le monde semble respecter ce mot d'ordre : Silence, on tue ! Dans les médias, on ne parle plus beaucoup de la Syrie ou alors timidement dans la presse écrite. Pendant ce temps là, Bachar El Assad extermine son peuple dans l'indifférence totale.



Par Mustapha Bouhaddar

Le 12 mars 2013, la chaîne de télévision ARTE a cependant le mérite deux ans après le début du chaos, de laisser son antenne à des réalisateurs syriens. Ces derniers nous ont montré une autre Syrie, pas seulement celle du sang et des armes, mais celle de ces hommes, et de ces femmes qui rêvent de liberté, de démocratie, d'égalité, et de culture.

À Damas le président syrien se fait passer pour une victime d'un complot international. Dans son discours devant une petite assemblée de fidèles, le dictateur lance : « Il est clair que la Syrie est victime d'une conspiration ; une conspiration liée à des états plus ou moins lointains, qui ont des relais dans le pays. »

Depuis, les mêmes images se succèdent quotidiennement, une violence presque devenue banale.

Selon l'ONU, elle aurait fait 70 mille morts en deux ans, soit soixante morts par jour en moyenne. Des civils, femmes et enfants en majorité des combattants, et puis des journalistes : 54 citoyens vidéastes, et 23 reporters occidentaux comme le photographe Olivier Voisin, fin février. Des villes entières sont en ruine à l'image d'Alep ou Homs qui se voyaient déjà en capitale des rebelles avant de retomber aux mains du régime pour le plus grand plaisir du dictateur syrien.

En deux ans la situation n'a fait qu'empirer pour la population, alors « c'est sauve qui peut », les pays voisins ont vu arriver un flot ininterrompu et grandissant de réfugiés. Plus de 320 milles au Liban, 300 milles en Jordanie, et plus de 200 milles en Turquie. Au total la barre symbolique du million de réfugiés vient d'être franchie. Une situation intenable dénoncée par le secrétaire de l'ONU aux affaires humanitaires.

L'organisation des Nations Unies est impuissante à faire taire les armes, les observateurs n'ont fait qu'observer. Tour à tour Kofi Annan et Lakhdar Brahimi se sont cassés les dents à jouer les médiateurs.

La Chine et surtout la Russie bloquent toujours toute résolution au conseil de sécurité de l'ONU.

Récemment, les États-Unis ont décidé d'aider directement les rebelles, le nouveau secrétaire d'État, John Kerry leur a promis un chèque de 60 millions de dollars. Et si les Américains s'interdisent d'armer les rebelles, c'est qu'ils craignent que ces armes ne tombent entre de mauvaises mains.

L'armée syrienne libre, souvent de simples citoyens peu aguerris encadrés par des déserteurs de l'armée régulière, ont en effet reçu le renfort des djihadistes.

Sur le terrain les rebelles contrôlent de larges régions, mais Raka est la seule capitale provinciale tombée dans leurs mains. C'est surtout autour des grandes villes de la capitale Damas que les combats se poursuivent.

À l'arrière du front en zone libérée, la vie s'organise. Le leader de l'opposition syrien en exil Moaz AL-Khatib a même fait une apparition publique dans le nord du pays, il y a quelques jours. Mais le dictateur syrien n'a pas dit son dernier mot, même s'il prétend aujourd'hui être plus ouvert à la discussion. Il n'est d'ailleurs pas la seule menace pour les Syriens, car de la guerre civile à l'anarchie ou à la guerre anti-confessionnelle, il n'y a qu'un pas.

Le premier film diffusé sur ARTE est du réalisateur syrien Youssef Al Kourdi. Il s'intitule «

Au cœur de Homs ». À signaler que ce film est tourné avec les moyens du bord, à savoir une caméra rudimentaire, et un téléphone portable. C'est l'histoire de Basset, la star du foot syrien. Aujourd'hui ce dernier est un opposant acharné contre le régime de Bachar el Assad.

Ce film commence par une armada de syriens qui acclame la star du foot et qui crie : « Basset ! Dieu te bénisse ! Basset on t'aime » Emporté par la foule jusqu'à une tribune, ce dernier prend le micro et dit : « Le peuple veut une zone d'exclusion aérienne ! »

Face à la caméra, Basset dit : « Je m'appelle Abdel Basset Sarout, gardien de but de l'équipe Al Karama et la sélection nationale de football. Deuxième meilleur gardien de but d'Asie. J'étais à la mosquée pour la prière. À la fin tout le monde est sorti. On a été surpris de voir que dans la cour de la mosquée, la police nous attendait, munie de matraques et de bombes lacrymogènes. Juste parce qu'on soutenait Deraa. Le peuple veut vivre dans la dignité et revendique sa liberté. Le gouverneur a dépouillé le peuple, qui a demandé son remplacement et l'a obtenu.

On a demandé la chute du régime, c'est un droit fondamental.

À suivre : Page 21



Maroc Canada Info
Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : www.maroc-canada.ca et réagissez à tous nos articles

Notre Petit Village la Terre

Syrie : Silence, on tue !

Suite de la page 20

mental.

Ce qui m'a poussé à descendre dans la rue, ce n'était pas l'envie de scander des slogans. Mon but n'est pas de chanter sur une estrade, mais d'arrêter le bain de sang. Il y en a beaucoup qui aimeraient monter au créneau, mais n'y arrivent pas, alors qu'ils en ont gros sur le cœur. » Dans une autre scène du film, Basset est monté au créneau devant une foule excitée et portant des drapeaux.

Il crie au micro : « Les cœurs des soldats sont morts, enterrés avec leur honneur. Pourquoi s'entretuer ? L'armée et le peuple sont frères. Réveille-toi, soldat libre. Réveille-toi, Arabe de Syrie. Si tu veux retrouver ta dignité, mets cette crapule d'Assad dehors. Tu peux tuer et détruire, mais tu peux aussi construire et peupler.

Abolis le despotisme, pour faire régner la liberté. » Tout d'un coup la police est arrivée en renfort et a dispersé la foule avec des bombes lacrymogènes et de grands jets d'eau. Tout au long du film on a pu voir des images insoutenables. Des morts dans tous les coins de rue, et la star du foot qui n'en pouvait plus de ramasser des cadavres, aidé par un groupe de rebelles désespérés. Dans certaines séquences, l'ancien joueur de foot est à bout, mais il est déterminé. Pour lui, il vaut

mieux périr en combattant que d'affronter l'outrage du dictateur.

Le deuxième film est l'histoire d'une jeune chanteuse clandestine, qui la nuit enregistre des chants sublimes.

Elle nous parle de son peuple, de sa haine du régime, et de sa soif de liberté. Le film est signé Rola Ladqani et Salma Deiri. Face caméra, une belle jeune syrienne nous raconte : « Au début de la révolution, j'ai perdu deux mois. J'écris mes pensées, je compose une chanson, puis je me dis : non, laissons-leur une chance. J'étais de ceux qui, aux premiers discours, ont laissé une chance. Mes parents et mes proches sont loyalistes. Ils n'ont rien vu venir.

Début juin, j'ai décidé de vivre, de quitter en quelque sorte cette prison volontaire. Je suis allé à Deraa, à une heure de Damas en voiture. J'ai vu de mes yeux les rues, les gens, les manifestations, la situation générale, et les balles qui sifflent toute la nuit. Cela m'a poussée à écrire encore plus. J'ai communiqué avec un jeune de l'activisme civil qui connaissait du monde. L'un d'eux a pris les choses en main : ça suffit, il faut agir. »

Dans une chambre éclairée avec une simple bougie, on entend la jeune syrienne chanter ces refrains : « l'ordre parvint jusqu'au barrage, ils me cher-

chaient depuis longtemps. Quand ils ont voulu mes papiers, j'ai vu le ciel se brouiller. Ils m'ont bandé les yeux, ils m'ont frappé. Ils me disaient : fils de chien, tu veux toujours la liberté, espèce de valet des Américains ? Il faut que tu partes, le futé ! Cette histoire n'a que trop duré, mon peuple veut la liberté. Il n'attendra pas plus longtemps. Pas plus longtemps. »

Peurs du matin, Chants du soir

On voit dans cette séquence, la jeune femme allongée sur son lit, entrain d'écrire sur une feuille blanche avec un stylo rouge ces mots : « Et l'écho des canons, le vent de la révolution s'est levé. Il redressera tous les torts, les gens sont descendus dans la rue. Quand ils ont su que tu mentais, ils t'ont dit : dégage, dégage. Notre malheur a trop duré, avant toi, les autres ont sauté. Va savoir ce qu'ils sont devenus. Ils sont partis, tous ont compris, sauf toi. »

Le quotidien des Syriens

Une star de foot qui n'a pour arme que ses discours, une jeune femme qui n'a que sa voix, et les autres ; des pierres et quelques armes ramassées à droite et à gauche : voilà le quotidien du peuple syrien qui essaie chaque jour de résister à son dictateur dans l'indifférence totale.

Il a fallu cette révolution pour que cette femme prenne sa plume et compose. En effet, la première fois qu'elle a écrit quelque chose, c'était le 21 mars 2011. Ce jour-là, à la radio, quelqu'un évoquait la situation, la crise finie, le pays qui va bien. Elle était assise sur son lit, ses parents avaient augmenté le son, comme pour dire aux voisins : « Ecoutez, le pays va bien. » Sa réaction a été de faire ce qu'elle a toujours fait, ce qui l'a toujours défoulé, c'est à dire chanter. Elle ne peut plus supporter de voir des gens égorgés, et des enfants emprisonnés.

Pour combattre le feu qui fait rage dans notre esprit, il faut parfois recourir aux mots et s'en servir comme contre-feux. C'est ce que le footballeur et la chanteuse tentent de faire, et je leur souhaite de réussir.

Ceux parmi nos lecteurs qui sont sensibles au sort du peuple syrien, il y a un appel aux dons sur:

www.vagueblanchepourlasylie.org



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : www.maroc-canada.ca et réagissez à tous nos articles

Vie communautaire

Associations en Action

Littérature marocaine au Canada : Enjeux et perspectives

Le 8 mars dernier, les éditions Passerelle, en collaboration avec le Centre culturel du Royaume du Maroc (Dar Al Maghrib) à Montréal, ont organisé une Table Ronde qui avait pour thème la littérature marocaine au Canada, enjeux et perspectives.

Pour discuter et débattre sur cette problématique d'une grande envergure des auteurs Canado-marocains ont été invités : Majid Blal, Mostafa Benfares, Kamal Benkirane, Redouane Bnou-Noucair et David Bensoussan. Modération : Safae Touimi Benjeloun.

Après l'ouverture de la séance par Safae Touimi et la présentation minutieuse des auteurs invités par Kamal Benkirane, le débat était lancé et les réponses se faisaient à tour de table. Le débat s'articulait sur trois principaux axes, apparemment distincts mais nécessairement complémentaires :

1-Transculturel et altérité dans le parcours migratoire

- Littérature marocaine dans le contexte de l'exil
- Enjeux et perspectives

2-L'acte d'écrire : l'écriture espace d'insertion ou espace de ci-

toyenneté ?

- Le livre comme vecteur de la résilience

- À quel point l'acte d'écrire se déploie à travers l'histoire et la mémoire ?

3-Perspectives de la littérature marocaine au Canada

- Édition électronique

- Possibilité de formation d'un Regroupement des auteurs Canado-marocains (RACMA)

Concernant le Regroupement des auteurs, la majorité des invités étaient pour et ont beaucoup apprécié cette belle initiative dont l'objectif principal est de promouvoir la littérature marocaine ici au Canada, de la faire connaître auprès d'autrui, d'encourager plus nos écrivains tout en mettant l'accent sur l'acte d'écrire et son importance capitale dans la conservation de notre mémoire collective, au-delà des frontières. Pour concrétiser un réel avancement de ce projet qui nous tient à cœur depuis des années.

Nous avons jugé qu'il est venu le grand temps qu'on s'organise efficacement, qu'on signe une présence effective et participative en vue d'assurer une réelle reconnaissance.

Par Mostafa Benfares, Co-initiateur

« Pour un Maroc Meilleur:» 7ème édition de l'Opération Sou Noir (OSN)

Montréal, mardi 20 Mars 2013 - L'Opération "Sou Noir" (OSN) 2013 initiée par l'association P.M.M est officiellement lancée!

Cette opération est l'occasion pour les sympathisants de PMM de recycler leurs sous noirs sous forme de gestes caritatifs surtout que La Monnaie royale canadienne a mis fin à la production de la pièce d'un cent et à sa distribution au Canada depuis le 4 février 2013.

Pour notre association, vos sous noirs ont sûrement encore une grande valeur puisqu'ils contribueront au financement de projets d'éducation pour des enfants démunis!

L'expérience des éditions antérieures s'est révélée être un succès dans la mesure où la somme des contributions collectées, a permis en bout de ligne de réunir des montants non négligeables (519\$ en 2011) .

Sachant que les fournitures scolaires par cartable au Maroc coûterait environ 20\$, vos gestes symboliques réunis pourront scolariser des dizaines, voir des centaines d'enfants cette année!

Pour récupérer vos dons, nos bénévoles sont à votre entière disposition et se déplaceront jus-

qu'à vous.

En fonction de votre région, nous vous prions de contacter l'une des personnes suivantes :

Montréal:

Centre-Ville:

Reda E.: 514-836-7720

Khalil A.: 438-888-0252

Côte-des-neiges:

Ranya: 514-663-5639

Reda E.: 514-836-7720

Khalil A.: 438-888-0252

Mont-Royal/Montréal Est:

Najia I.: 514-607-2943

Ville Saint-Laurent / Île des Soeurs:

Ali O.: 514-690-2105

Laval:

Najia I.: 514-607-2943

Brossard:

Fadwa: 514-714-1028

Pour tout renseignement contactez Amine Ik (514-815-545) ou Khalil Al (438-888-0252).

Nous comptons sur votre soutien habituel et votre solidarité pour faire de cette opération une réussite pour tous!



Vie communautaire

Associations en Action

Madame Rakia Laroui vient de remporter le prix de la catégorie FEMMES DE CARRIÈRE lors du concours annuel organisé par L'association "Espace féminin arabe du Québec" (EFAQ).

Le prix lui a été remis lors du 7e Gala des femmes arabes tenu à Montréal le 21 mars dernier.

La candidature de madame Laroui a été présentée par le Conseil du statut de la femme afin de souligner son engagement pour l'amélioration et la valorisation du statut social des femmes.

Depuis 2005, la professeure Laroui agit à titre de membre représentant le milieu universitaire au Conseil du statut de la femme. En 2012, elle est la première femme arabe nommée par le gouvernement du Québec, à titre de vice-présidente du conseil du statut de la femme.

Lors de la remise du prix, les réalisations de madame Laroui comme professeure à l'UQAR ainsi que dans 7 autres universités situées au Maroc, en France, en Égypte et aux États-Unis ont été soulignées. "Mes engagements constants pour l'amélioration de la condition des femmes ainsi que pour une éducation et une société égalitaires furent également soulignés" nous dit madame Laroui.

L'organisme Espace féminin arabe du Québec (EFAQ) œuvre à l'intégration des nouvelles arrivantes issues des pays arabes dans leur société d'accueil, le Québec. Le concours pour Les Trophées Femmes Arabes 2013 vise à reconnaître le rayonnement, le succès et la réussite de femmes arabes au Québec dans les sphères culturelles, économiques, scientifiques ou communautaires.

Parmi les 300 candidatures déposées, seules 24 finalistes ont été retenues et réparties dans huit catégories dont celle de Femmes de carrière.

SOURCE : Jacques d'Astous

AU SUJET DE MADAME RAKIA LAROUÏ

Détentrice d'un Ph.D en sciences de l'éducation de l'université Laval, d'une maîtrise en sciences de l'édu-



cation de l'université de Sherbrooke, d'un DEA en linguistique de l'Université Mohamed V (Maroc) Rakia Laroui est une femme engagée pour l'amélioration et la valorisation du statut social des femmes.

Pour elle, l'égalité des droits, des chances et des responsabilités pour les femmes et les hommes est un objectif continu. Membre de la Chaire Claire-Bonenfant, elle est parmi les fondatrices du groupe de recherche et d'action pour les femmes (GRAFA).

Elle est la première femme arabe et musulmane nommée au Conseil du Statut de la femme par le Gouvernement du Québec, à titre de Vice Présidente.

Rakia a participé à l'élaboration de plusieurs avis soumis à l'Assemblée nationale du Québec, entre autres :

* 2e Plan d'Action de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les

femmes et les hommes;

* La gouvernance des entreprises au Québec : où sont les femmes?;

* Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait;

* Projet de loi modifiant la chartre des droits et libertés de la personne;

* Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse;

* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes;

* Poursuivre la démarche de l'équité salariale;

* Droits des femmes, diversité religieuse et démocratie...

À titre de membre expert du Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire au Québec, RaKia Laroui a participé à l'élaboration du rapport «Une école québécoise inclusive : dialogue, valeurs et repères communs».

Mme Laroui enseigne comme professeure titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski. Elle a publié dans des ouvrages et des revues scientifiques. Conférencière lors de nombreux congrès nationaux et internationaux (Amérique du Nord, Europe, Maghreb, Afrique), RaKia a enseigné à l'Université de Bordeaux (France), université de Paris XIII (France), université d'Alexandrie (Égypte), université de Pittsburg (USA), Université Charles de Gaulle, Lille 3 (France), Université Catholique de l'ouest à Angers (France).

Source : <http://www.efemmarabes.com/>